Paraissant le Mardi et Jeudi
50 RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières, P.Q.
Tél 640 Casier 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnement par Année
CANADA -- $2.00
ETATS-UNIS $3.00
PAYABLE D'AVANCE.

21ème ANNÉE — No 53 LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 12 DECEMBRE 1929 DEUX SOUS LE NUMÉRO

Des travaux considérables au Tél. Bell

Pour répondre à l'augmdenta
Pour répondre à l'augmentation des appels un autre étage sera ajouté à l'édifice de la rue Laviolette

L'usage de plus en plus fréquent du téléphone de longue distance nécessite un agrandissement de l'immeuble de la Cie Bell, rue Laviolette.

Sous peu un nouvel étage sera ajouté à l'aile est de la bâtisse actuelle.

Les travaux devront être terminés en février.

Le Mikula s'est rendu à Sorel

Rude travail du puissant brise-glace pour secourir le "Lord Devonshire"

Le pont de glace sur le lac St-Pierre a failli avoir raison de nos puissants brise-glaces cette semaine.

Depuis la tempête de la semaine dernière, le "Lord Devonshire" est prisonnier à Sorel, incapable de se frayer un chemin pour gagner la haute mer.

Le Lady Grey et le Bellechasse ont tenté de le secourir mais jusqu'à hier, ils n'avaient pu atteindre Sorel.

Travaillant de concert avec ces deux vaisseaux, Mikala a pu atteindre le Devonshire en même temps que le Saurel la nouvelle unité que le gouvernement vient d'ajouter à la série de nos brise-glaces.

Le cargo sera accompagné jusqu'à la mer pour lui éviter tout accident.

Le Ministre de la justice nous revient

Paris, 11.—L'Hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le gouvernement canadien, en voyage officiel en Europe depuis plusieurs semaines, va s'embarquer à Cherbourg sur le vapeur Columbas, à destination de New-York, dimanche prochain.

Les Etats-Unis veulent etre bien vus

Washington 10—La commission des immeubles du service diplomatique étranger a alloué un montant de $1,000,000 ; our l'achat de terrains et la construction d'une légation et de bureaux à Ottawa.

Le représentant Porter, républicain, président du comité des affaires étrangères à la Chambre et aussi de la commission, a déclaré que l'allocation était faite à ce montant, afin que la résidence du ministre des Etats-Unis à Ottawa soit dans le ton des édifices qui seront construits sur le square du Parlement.

Anniversaire du sacre de Mgr Leblanc

St-Jean, N.-B., 10—S.G. Mgr E.-A. Leblanc, évêque de St-Jean, a célébré aujourd'hui le 17ème anniversaire de son sacre épiscopal à l'Infirmerie St-Jean où il est malade depuis plusieurs semaines déjà.

Deux bambins et deux fillettes, représentant les enfants de la Cathédrale de l'Immaculée-Conception, ont rendu visite à Sa Grandeur, et lui ont présenté des roses et un bouquet spirituel.

Comment se fait le choix d'un évêque

Il est entouré des plus grandes précautions par la congrégation de la Consistoriale

Rome, 11.—Il est encore impossible actuellement de prévoir quel sera le successeur de Mgr Mathieu à l'archevêché de Régina. Mgr John-T. Kidd, évêque de Calgary, a quitté Rome la semaine passée, avec Mgr H.-J. O'Leary, évêque d'Edmonton, pour le Canada, mais on n'a rien laissé voir dans les milieux ecclésiastiques sur la probabilité de son accession à l'archevêché de Régina.

Le choix d'un nouvel archevêque est généralement oeuvre de prudence et de longue délibération, afin de désigner à ce poste la personne la plus apte possible. L'élection est réglée par un décret promulgué le 19 mars 1919 par Sa Sainteté Benoit XV. Ce décret établit que tous les évêques des dix provinces ecclésiastiques du Canada doivent se réunir tous les deux ans au commencement du Carême, pour dresser une liste des sujets ecclésiastiques qu'ils jugent le plus dignes d'être élevés à l'épiscopat. Ces listes sont envoyées ensuite aux archevêques, qui y ajoutent esl noms de leurs candidats. Après Pâques chaque archevêque convoque une assemblée des évêques de sa province ecclésiastique, pour recueillir leur vote sur les candidats nommés dans la liste générale.

On dresse alors une liste définitive des candidats, en indiquant le diocèse auquel chacun conviendrait le mieux en même temps que le nombre de votes qu'il a reçus en sa faveur. Une copie de cette liste est envoyée par chaque province à la Consistoriale, à Rome, par l'intermédiaire du délégué apostolique à Ottawa; celui-ci y ajoute ce qu'il pense des candidats.

Tous ceux qui concourent à dresser cette liste sont liés par serment au secret; le secret lie également les membres de la Consistoriale à Rome. La Consistoriale doit peser les raisons favorables ou défavorables de l'élection de tel ou tel candidat pour un évêché ou un archevêché en tenant compte des conditions du diocèse où doit avoir lieu la nomination.

La Consistoriale préfère généralement faire son choix d'après la liste dressée par les évêques: mais, elle peut aussi prendre quelqu'un en-dehors du diocèse, ainsi que le cas s'est présenté pour Mgr Mathieu, qui a été recteur de l'Université Laval , à Québec. Naturellement le dernier mot reste au Pape, qui peut approuver ou non le choix fait par la Consistoriale. Sa Sainteté a le droit de choisir qui Elle veut, si Elle pense qu'il remplira mieux le poste.

Les armateurs canadiens et la production

Ils demandent une augmentation des droits sur les navires de construction étrangère

Ottawa, 10.—La commission consultative du tarif a continué aujourd'hui son enquête sur les barèmes revisés du tarif de l'acier et du fer, accomplissant un progrès considérable au cours de la journée. Dans la séance de l'avant-midi, le colonel R.-I. Towers, de la Halifax Shipyards Co., a soumis la réclamation des compagnies de construction maritime du Canada pour l'augmentation des droits sur les navires construits hors du pays. Il a aussi demandé que l'on corrige la situation actuelle touchant les droits sur les réparations effectuées dans les chantiers maritimes. Un navire canadien réparé aux Etats-Unis ne paie que 25% de droits sur le montant des réparations, tandis qu'un navire américain réparé ici doit verser en droits au gouvernement américain, une somme égale à 50% de la valeur des réparations subies.

Un bon nombre de clauses ont été discutées et réglées au cours de la journée et tout laisse prévoir que l'ordre pour la prochaine séance, tenue jeudi, à laquelle on discutera de la qustion des automobiles.

Encore l'un des nôtres à l'honneur

M. P.-Emile Renaud reçoit le prix Vouters pour la meilleure thèse en droit à la Sorbonne

Paris, 10.—M. P.-E. Renaud de Montréal, a reçu aujourd'hui le prix Vouters, accordé par la Faculté de Droit de la Sorbonne pour la meilleure thèse de l'année sur un sujet de sciences politiques.

M. Renaud est actuellement attaché au service de la délégation canadienne à la Société des Nations à Genève.

Il avait pris comme sujet de sa thèse: Les Origines Economiques du Canada Français.

Mort de M. l'abbé Odilon Desrosiers

Le Procureur de l'Evêché à Nicolet est décédé mardi matin, à l'âge de 41 ans. Funérailles à la cathédrale de Nicolet vendredi matin à 10 hres

Nicolet, 10.—Le clergé vient d'être dans le deuil par la mort de M. l'abbé Odilon Desrosiers, procureur à l'Evêché, décédé ici ce matin dans sa quarante et unième année. M. l'abbé Desrosiers a succombé à la maladie à l'Evêché de Nicolet. Son service et sa sépulture auront lieu ici à 10 heures vendredi prochain.

Feu M. l'abbé Odilon Desrosiers, était né à Sunecok dans le New-Hampshire, E.-U., le 23 mars 1889, de Louis Desrosiers et de Claire Héroux. Il fit ses études classiques à Nicolet et étudia la Théologie au Séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre à Nicolet par Mgr Brunault le 24 septembre 1911. M. l'abbé Desrosiers fut vicaire à Arthabaska de 1911 à 1914 ,et à la Baie du Febvre depuis 1914.

En ces dernières années il était attaché à l'Evêché de Nicolet en qualité de procureur.

A S. G. Mgr Brunault et au Clergé nicoletain "Le Bien Public" offre ses plus profondes sympathies.

Notre beau parler de France

Tel est le titre d'un volume paru récemment, par Alfred DeCelles fils, d'Ottawa. Ce nouvel ouvrage linguistique est le fruit de sept années d'études et d'observations. L'auteur y a résumé plusieurs de ses travaux en faveur de la pureté de la langue française: articles de journaux et de revues, études présentées à la Société Royale du Canada.

Au cours de ce livre de 104 pages, in-16, il en profite pour faire une guerre impitoyable aux anglicismes, (mots anglais en usage dans le parler français), aux barbarismes (mots forgés ou altérés,)aux solécismes (fautes contre les règles de la syntaxe) bref, aux locutions vicieuses, en général, qui trop souvent émaillent notre idiome. L'auteur, en un mot, cherche à répandre, par tous les moyens possibles, le goût du bon langage.

L'Académie Française a bien voulu honorer les travaux phisologiques de cet écrivain canadien en lui accordant une médaille d'or: "prix de la langue française".

2 nouveaux juges ont été assermentés

Québec, 10.—Aujourd'hui, au Palais de Justice, les juges Art. Fitzpatrick et Hugues Fortier ont été assermentés. Aussitôt après cette cérémonie, les nouveaux juges des sessions et de la paix, se sont mis à l'oeuvre et ont siégé pour la première fois.

Le juge P-A Choquette, que remplace M. Fitzpatrick, a siégé, hier, pour la dernière fois, et a disposé du rôle de la journée.

Des travaux considérables à la Shawinigan

Les pouvoirs qu'elle est à développer dans le haut St-Maurice fourniront plus de 600,000 chevaux-vapeur.

Le premier développement de la Shawinigan sur la partie supérieure de la rivière St-Maurice va ajouter 100,000 chevaux-vapeur aux ressources de la compagnie. Au prix coûtant approximatif de $80 par cheval - vapeur, ce développement représente un déboursé de quelque $8,000,000. Lorsque la Shawinigan aura pris avantage du développement complet de cette partie du St-Maurice, elle se trouvera à posséder une installation additionnelle de 600,000 chevaux-vapeur. La première usine sera construite probablement au Rapide Sans Nom et plus tard des usines seront construites au Rapide Blanc, au Rapide des Coeurs et au Rapide Allard. Les ingénieurs de la compagnie auront terminé leurs travaux à la fin de l'automne et la Shawinigan Water and Power se trouve maintenant en mesure de pousser l'avancement des travaux comme elle s'est engagée de le faire en recevant un bail du gouvernement provincial. Le bail en question permet à la compagnie de développer pour fins d'énergie électrique les rapides situés sur le St-Maurice en haut de La Tuque.

En vertu de l'arrangement conclu entre la compagnie Shawinigan et le gouvernement, les travaux de construction pour la première unité devront être commencés le 1er juillet 1930. Le 1er juillet 1933, la compagnie devra développer 100,000 chevaux-vapeur. Elle poursuivra ensuite ses travaux de façon à commencer le quatrième développement en 1938. En plus de cela, la Shawinigan fera construire un réservoir, à Toro Rapids, près de St-Michel des Saints, réservoir qui mesurera, 2,400 pieds de longueur. La Shawinigan Water and Power n'aura pas de difficultés à trouver un marché pour le surplus d'électricité qu'elle se trouvera produire alors car durant les dernières années, les ventes d'énergie électrique ont augmenté, de 26% par année. Actuellement, la compagnie vend quelque 800,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique.

Pour donner du travail à nos gens

Un mouvement d'ensemble sauverait la situation.

De toutes parts les autorités dans le pays dressent des plans pour fournir à nos travailleurs de l'ouvrage durant la saison d'hiver.

Cette saison s'annonce rude et le dernier coup de la bourse, s'il n'a pas affecté directement l'ouvrier, le laisse cependant en fort mauvaise posture, car les gens fortunés qu'il servait sont d'une prudence extrême de ce temps-ci. Les travaux en perspective pour la saison sont forcément remis à plus tard mais l'ouvrier ,lui, ne peut remettre à plus tard l'obligation de faire vivre sa famille.

Aussi est-ce avec plaisir qu'il voit le mouvement général qui semble se déclancher partout: bâtissons, construisons, agrandissons nos travaux, nos industries.

Des travaux considérables à Louiseville

La question de renouveler le système d'égouts pour la ville, à l'étude depuis longtemps, commence à recevoir sa réalisation.

Sur une distance de 1,100 pieds, un système moderne va être installé afin de répondre à la demande générale des résidents de la rue St-Laurent dont les caves sont inondées au moindre coup de pluie.

Ces travaux donneront de l'ouvrage à un bon nombre de personnes qui d'ordinaire chôment en ce temps de l'année.

C'est l'ingénieur Z. Lambert qui a charge de surveiller ces travaux.

Un appel du Séminaire Saint-Joseph

DES LIVRES ! DES LIVRES !! DES LIVRES !!!

Nous avons perdu dans l'incendie des milliers et des milliers de volumes. Il faut nous aider à les remplacer. Des dons sont venus déjà, nombreux et substantiels. Nous publierons la liste des envois qu'on a eu et qu'on aura la bonté de nous faire. Nous prions nos amis de continuer. Bien des volumes dorment dans les greniers qui feraient ici richement notre affaire. A part les ouvrages français et anglais d'intérêt religieux, littéraire, ou historique, nous tenons beaucoup pour le moment aux volumes canadiens, dont un bon nombre ne sont plus en librairie. Des collections de revues ou de journaux locaux seraient aussi reçues avec plaisir. Il ne nous reste rien, absolument rien! C'est dire que tout ce qu'on nous enverra sera accueilli avec gratitude.

Nous irons volontiers à domicile faire la visite et le triage des caisses et des greniers. Nos amis devront aussi noter que les membres du Cercle Marie de l'Incarnation ont bien voulu offrir leurs services pour cette cueillette de volumes. On pourra s'adresser à Mlle Claire Godbout, 69, Des Forges, ou lui téléphoner: 953j. On pourra également appeler au téléphone l'abbé T. Giroux, ou l'abbé Albert Tessier: 3307.

120 métiers installés à Louiseville

L'usine de soie complète activement son installation.

Le travail de mise en place des métiers de la nouvelle usine de soie avance rapidement. Jusqu'à date 120 métiers ont été installés et d'autres arriveront sous peu.

En même temps que se fait l'installation et la vérification des pièces se prépare aussi la manoeuvre délicate qui en surveillera la production régulière.

Au train où vont les choses l'usine devrait être en pleine opération de bonne heure au printemps.

L'outillage accessoire, les services d'utilités fournis par la ville sont à se compléter eux aussi. L'usine de filtration sera en marche dès la semaine prochaine.

La bourse Rhodes va à 2 Québécois

Montréal, 9—Deux étudiants en droit de troisième année de l'Université Laval, de Québec, M. Charles Bilodeau, B. A., et M. Evender Veilleux, B. A., ont été choisis avant-hier comme boursiers de Rhodes en 1930, pour la province de Québec, a annoncé hier M. G.-S. Stairs, secrétaire du comité chargé de choisir les boursiers. On a déclaré qu'il y avait eu plus de concurrents que d'habitude du district de Québec, et que la compétition avait été chaude.

Il y avait en tout dix candidats de la province de Québec, dont 4 du McGill, 3 de l'Université Laval, 2 de l'Université de Montréal, et un de Bishop's College, Lennoxville.

Les deux nouveaux boursiers de Rhodes se sont distingués jusqu'à date comme étudiants en droit à l'Université Laval. Tous deux viennent de paroisses rurales de la province de Québec. La famille de M. Bilodeau demeure à la Beauce, et M. Veilleux vient de Compton.

Les boursiers iront étudier trois ans en Europe, dont deux à Oxford et la dernière au choix des candidats.

La bourse que viennent de remporter MM. Bilodeau et Veilleux est la plus importante de celles à laquelle puissent aspirer les étudiants de nos collèges et universités. Elle comporte l'obtention d'une subvention annuelle de $2,000 pour trois ans et est attribuable à toutes les universités de la province.

M. Edgar Rochette, C. R., M. P.P., est le dernier candidat Québecois à avoir gagné le concours nécessaire à son obtention, en 1924. A cette date, l'Université choisissait elle-même son candidat. Depuis, l'initiative à être laissée à un chacun, les aspirants se recrutant parmi l'élite de la classe étudiante.

Cette subvention provient d'un legs fait par l'ancien premier-ministre du Transvaal, Sir Cecil Rhodes, qui laissait en mourant une fortune de $400,000,000 et en remettait une partie aux pays anglo-saxons, Angleterre, Colonies et Allemagne, à l'effet d'instituer des fonds devant servir aux étudiants désireux de perfectionner leurs études.

MM. Bilodeau et Veilleux ont passé les examens du concours devant M. Beatty président du comité de Sélection, à Montréal, vendredi et samedi dernier. Le comité chargé de juger de cette distribution est formé d'un certain nombre de professeurs et d'hommes d'affaires choisis parmi les compétences.

Ceux qui travaillent pour Dieu ne devraient pas se mêler des affaires du siècle

Deux importants discours de Sa Sainteté le Pape Pie XI Le nationalisme missionnaire. La faiblesse du protestantisme; sa stérilité.

Cité Vaticane, 10., (S.P.A.)—Sa Sainteté le Pape Pie XI a fait hier deux énergiques et importants discours sur des sujets concernant le monde catholique.

S'adressant aux représentants des missions catholiques, le Souverain Pontife a déclaré qu'il devait absolument éviter de faire de la propagande nationaliste parce que le "nationalisme est un mal véritable et qu'on n'exagère pas en l'appelant une malédiction dans le domaine missionnaire.

Il dit que tous les membres de la hiérarchie catholique depuis le plus humble prêtre jusqu'au Pape lui-même doivent se rappeler cela. Si au début, le nationalisme paraissait offrir quelque avantage à la longue on trouvera qu'il est inefficace.

"Ceux qui travaillent pour Dieu ne devraient jamais se mêler des affaires du siècle," déclare-t-il, citant l'Evangile pour demontrer que nul homme ne peut servir deux maitres.

En conclusion, le Pape recommande en exemples aux représentants des missions la dernière prière du Christ sur la croix et les exhorte à maintenir l'unité de coeur, de pensée et d'action qui donnent la puissance et le secret de la victoire. Il demande à tous les missionnaires de ne considéré en toutes choses que le salut des "âmes rachetées par Jésus-Christ", sans distinction de nationalité.

Au cours de la cérémonie de la lecture des bulles de béatification des 136 martyrs anglais, le Pape Pie XI a dit qe le protestantisme "faiblissait de plus en plus" et en est arrivé à un point où "sa stérilité même inspire à plusieurs âmes la nostalgie du catholicisme."

Il se réjouit que les conversions au catholicisme se fassent de plus en plus fréquentes.

"Voyez le catholicisme, qui resplendit dans une vive lumière tandis que le protestantisme perd graduellement du terrain et que plusieurs âmes qui suivent l'appel de la vérité ressentent comme un mal du pays les portant à revenir au catholicisme.

"Parfois il a semblé que le vaisseau de l'Eglise était en danger, mais tout au contraire, il a traversé triomphalement les obstacles et marche dans la voie du véritable progrès.

Faisant l'éloge des martyrs anglais, Sa Sainteté dit que leurs principales caractéristiques c'est leur résistance à la tyrannie basée sur la fidélité au catholicisme romain et au Pape. Ils ont souffert comme les missionnaires "dans les premières tranchées où se livrent des formidables duels entre l'erreur et la vérité l'Eglise et l'Etat, le protestantisme et le catholicisme."

Le Pape fait remarquer que l'Eglise sort triomphante de son duel avec l'Etat. "Quand elle désire vraiment pourvoir aux intérêts divers de la société, il suit les conseils de la prévoyance humaine et garantit la liberté du culte catholique. C'est ainsi qu'aujourd'hui le catholicisme respire dans un atmosphère de liberté tandis que le protestantisme va flissant de plus en plus."

LA LETTRE QU'IL PRÉFÈRE.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

YAMACHICHE

Funérailles

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Madame Vve Alexis Boucher, née Delphine Villemure, décédée le 27 novembre à l'âge de 89 ans et six mois.

La levée du corps fut faite par Mgr N. Caron, et le service fut chanté par le fils de la défunte M. l'abbé Amédée Boucher, curé de Bathurst, N.-B., assisté de MM. les abbés S. de Carufel et Jacob, curé et vicaire de la paroisse.

Aux autels latéraux les messes furent dites par le petit fils de la défunte le Rév. Père Armand Boucher, O.M.I., de St-Sauveur de Québec et M. l'abbé F. Boulay, curé de la Cathédrale.

La messe des morts de Yon fut exécutée par la chorale paroissiale sous la direction de M. Nap. Bellemare. M. Alphonse Villemure rendit avec âme un cantique approprié.

Les porteurs étaient MM. Désiré, Adrien, Dionis Villemure, Nap. Maillette, Alfred Gélinas Hector Boucher.

Les rubans de la tombe étaient portés par Mmes Adrien, Denis Philippe, Dionis Villemure, Nap. Maillette et Alfred Gélinas. MM. Hyacinthe Trahan et Esdras Lamy, Denis Villemure, marchaient en tête de la bannière du Tiers-Ordre.

La collecte fut faite par les petites-filles de la défunte Mmes Adélard Bellemare et Robert Lesieur.

Dans l'assistance on remarquait: ses fils le Rév. A. Boucher, curé de Bathurst, N.-B.; M. Gilbert Boucher, M. Adjutor Boucher et Mme Boucher, ses filles Mme Hercule Bourassa, née Ida, et M. Bourassa, Mme Edgar Vaillancourt, née Vézina et M. Vaillancourt, d'Yamachiche; Mme Lucien Desaulniers née Alberta de Montréal; Rév. Père Armand Boucher, de St-Sauveur de Québec; M. Philippe Desaulniers de Montréal; M. Arthur et Mlle Béatrice Boucher M. Alphonse Boucher MM. et Mmes Ethège Côté Phydime Bellemare, Alexandre Gélinas Robert Lesieur Anselme Villemure, Gustave Dussault Napoléon Maillette Adrien Villemure Alfred Gélinas, Ozias Ricard Eugène Desaulniers MM. Alphonse Gélinas, Désiré Villemure, Arthur Neveu, Lucien Gélinas, M. et Mme Alphonse Boulanger, Mme Vve Ernest Boulanger, MM. Joseph et Georges Carbonneau, Arthur Maillette, Alphonse Villemure, Aide Desaulniers, MM. et Mmes Léon-P. Desaulniers, Joseph Desaulniers, Armand et Arthur Lafontaine, Antoni Vaillancourt, Mlles Anita et Rose Bourassa, Anita Lapointe, Eva Lemyre, Thérèse I. Vaillancourt, MM. et Mmes Joseph Gauthier, Arthur Lapointe, Léon Girardin, Denis Villemure, Napoléon Lapointe MM. Fernando Villemure, Louis Dussault Eugène Lemyre, Pierre Bellemare, Georges Proulx Nap. Lesieur, Raoul Duchesne, maire, Omer Milot, maire de la paroisse, Arthur Héroux, Odilon Bellemare notaire Alexandre Gignac, Hector Gélinas, Emile et Antonio Bellemare, Nérée Bellemare, Stephen Proulx, Maurice Proulx, Honorat Lamy, Wilfrid Pellerin, Sylvio Villemure, MM et Mmes Dionis Villemure, Gustave Milot, Nérée St-Louis, E. Lamy, Mmes Joseph Bellemare, Jean Hotte, MM. Auguste et Arthur-S. Lacerte, Henri et Eugène Maillette, Pierre et Arthur Milot, Majorique Desrochers, Jos. Descôteaux, Cyrias Boucher, Dionis Girardin, Azarie Maillette, Hormisdas Boucher, Paul Meanier, Paul Desauniers, M. et Mme Adélard Delandre, M. Elie Lemyre, de Montréal; Mmes Louis Gélinas, François Grenier, Nelson Gélinas, M. A. Gélinas de Shawinigan; M. et Mme Wilfrid Lemyre, Mme Chs Gauthier Mme J.-Bte Abram, M. et Mme Wilfrid Grenier, MM. Josaphat Grenier Paul Boucher A. Maillette, MM. et Mmes Adem Gélinas, Alphonse Villemure, Victor Lemay, Arcadius Villemure, Donat Lafontaine, Antonio Belemare, Donat Desaulniers, Alcide Boucher, Ernestas Boucher, Mme Arthur Villemure, Trois-Rivières; M. Chs Fortin, Mmes Gédéon Rousseau, de Louiseville; Joseph Dupuis, de Maskinongé; Joseph Bellemare, MM. Albert Bournival, Raoul Bellemare, de St-Barnabé; Philias et Benoit Descôteaux, de Charette; Honorius Gauthier, Lucien Milot, Majorique Lemy; Théodore Bourassa, MM. Charles et Evariste Gélinas, Omer Desaulniers, Charles Lesieur, M. et Mme J.-P. Grimard, MM. Charles Garceau, Thimoléon Bellemare, Ida Lamy, Ovila Lesieur, Arthur Gauthier, Odilon Desaulniers, Albert Ricard, Antonio Carbonneau, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messe

M. et Mme W. Pouliot.

Oeuvres des semaines eucharistiques: La famille Lucien Désaulniers, Mlle Marcy Bellemare, ses soeurs Mme Vve Ls Gélinas et Mme Vve François Grenier, belles-soeurs Mme Vve Philippe Villemure et Mme Vve Ephrem Villemure.

Oeuvre de Terre-Sainte: M. et Mme Denis Villemure, la famille Dionis Villemure la famille Zéphirin Bourassa, la famille Edgar Vaillancourt.

Bouquets spirituels

Les familles Hercule Bourassa, Giroux, Nap. Maillette, Philippe Hachy, Charles Gélinas, de Montréal.

M. et Mme Adélard Bellemare M. et Mme J.-A. Parenteau, les Frères des Ecoles Chrétiennes, RR. Frères Jougan, Boniface, de Montréal.

Sympathies

M. Cyrias Boucher, MM. et Mmes Honorat Lamy, Elphège Côté, J.-P. Grimard, MM. Léon-P. Desaulniers, Cléophas Ricard, Mme Vve Léon Gélinas, MM. A.-N. Lesieur, Adrien Bellemare, Adrien Villemure, MM. et Mmes Phydime Bellemare, Alphonse Villemure, MM. Wilfrid Pellerin, Honorius Gauthier, la famille Al. Ricard, MM. et Mmes Alexandre Gignac, P. Hachy, la famille Nelson Gélinas, Shawinigan, M. et Mme Victor Lemay, la famille Eugène Maillette, la famille Dr C.-N. Beauchemin, Mme Joseph Abram, MM. et Mmes Raoul Duchesne, Albert Gélinas, Jos.-L. Desaulniers, les familles Georges Proulx, Donat Lafontaine, Arthur Descôteaux, Maxime Milot, Chs-E. Fortin, Désiré Villemure, Napoléon Lesieur, Mme Adélard Villemure, M. et Mme Sylvio Villemure, M. et Mme Joseph-Frs Lacerte, Mme Vve Gédéon Rousseau, MM. et Mmes A. Bellemare, Léon Girardin, Mme Vve Théodore Abram.

ST-MAURICE

La fête de l'Immaculée-Conception

Comme toujours cette fête a été célébrée avec grande solennité, non seulement dans l'office divin du matin, mais aussi par la réception solennelle des Enfants de Marie, à deux heures et demie de l'après-midi. Cette cérémonie si imposante tient toujours au coeur des dévots à Marie.

Décès

M. François Ducharme est décédé à St-Bernard de Shawinigan la semaine dernière. Ses funérailles ont eu lieu ici lundi matin le 9 courant au milieu d'une affluence de parents et d'amis, tant de la paroisse que de celles avoisinantes.

M. Ducharme était âgée de 74 ans. Citoyen intègre et estimé de tous, il y a à peine cinq mois qu'il avait laissé la paroisse pour Shawinigan. Un nombreux cortège faisait suite à sa dépouille mortelle. Le service fut chanté par M. l'abbé Lévis Desilets, vicaire à St-Marc, et neveu du défunt, assisté de M. le chanoine Caron, curé de la paroisse et de M. le curé Brunelle, du Mont-Carmel. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé E. Brunelle, curé de St-Luc, et M. l'abbé Ls Beaumier. La messe des morts fut très bien rendue par la chorale ainsi que plusieurs motets de circonstance.

Naissance

M. et Mme Paul-Emile Grégoire, un fils baptisé sous les noms de J.-Gilles-Laurent. Parrain et marraine: M. le notaire Urgèle Grégoire et Mme Grégoire des Trois-Rivières. Porteuse: Mlle Marie-Paule Morin.

ST-PAULIN

La Sainte-Catherine fut bien fêtée dans notre paroisse et plusieurs personnes se sont réunies à l'Ecole Hunterstown, pour assister à la séance dramatique donnée par les élèves de Mlle Juliette Ricard.

La levée du rideau a eu lieu à 7 h. 30. Le programme suivant fut exécuté:

Bienvenue, Une difficulté ..... G.-E. Lessard

J. Paquin, L. Baril, D. Julien et M.-A. Deschênes.

UN SORT

Personnages

Mme Labelle ..... M.-F. Julien
Marie Labelle ..... E. Bellemare
Mme Vincent ..... Y. Allard
Pierre Vincent ..... E. Bélanger
Jacques Vincent ..... L. Bellemare
M. Laflear, docteur ..... A. Fréchette
Figaro ..... T. Baril
Le mendiant ..... R. Lessard
Dieu est partout ..... Cours préparat.
La cruelle héredité

Personnages

A. Fréchette et C. Clément, A. Baril, A. Lessard, V. Deschênes, A.-M. Frechette, B. Poliquin, M. Allard.
Melodie à sainte Cécile, J. Ricard
Une Erreur ..... C. et J.-d'Arc Lessard
Le Paier ..... L. et T. Deschênes
Catherine, la danseuse ..... L. Baril
L'Extra .....
Au revoir .....

M. J. Charette et M. H. Fréchette se sont fait un plaisir de jouer plusieurs jolis duos de violon.

Etaient présents à la fête: MM. et Mmes Alfred et Alcide Lessard, MM. L. Bellemare, P. Bergeron, J. Charette, P. Ringuette, E. Fréchette, H. Fréchette, C. Fréchette, L. Allard, L.-P. Baril, W. Clément, R. Lessard, R. Baril, O. Leblanc, P. et J. Bélanger, L. Plante, H. Lessard, J.-B. Ricard, MM. et Mmes H. Lessard, W. Lessard et leur fillette Hélène, G. Allard, E. Paquin, A. Baril, O. St-Yves, Mmes P. Julien, D. Deschênes et ses fillettes, Rose et Claire, T. Baril, N. Fréchette, J.-Bte et A. Baril, et sa fillette Georgette, L. Clément, L. Boucher, Mlles Marie-Rose et Laura Plante, Y. et M. Leblanc, Alice Lessard, A. et R. Lessard, M. F. Clément, Y. et C. Paquin, Espérance Baril Marie-Blanche Allard, B. Fréchette, F. Perreault, J. Bellemare, MM. C. et O. Allard.

La séance fut des plus gaies, elle se prolongea tard dans la soirée et tous se séparèrent emportant un heureux souvenir de cette réunion.

SAINT-TITE

Exercices de la Chorale pour Noel

La chorale de notre église paroissiale, sous la conduite de MM. J.-O. Lacoursière et J.-P.-Gilles Dessureault est à exercer un programme spécial de chant et de musique sacrée pour la fête de Noel. On y exerce entr'autres morceaux la messe harmonisée à deux voix de Ern. Gagnon, dite "Messe des Anges". On exerce également les cantiques de Noel harmonisés par le même auteur.

Belle soirée chez Mme Emile Beaudoin

A l'occasion du 52ème anniversaire de naissance de M. Emile Beaudoin, il y avait réunion de parents et d'amis. Il y eut chant, musique, violon, déclamations et cartes. Un goûter fut servi à tous les invités. De magnifiques cadeaux furent présentés à M. Beaudoin. Parmi les personnes présentes à cette soirée nous avons remarqué: M. Urbain Rémillard, Mlle Rita Périgny, M. Anthime Massicotte, Mlle Antoinette Beaudoin, M. Patrick Dessureault, de Macamic, Abitibi, Mlle Cécile Carpentier, M. Joachim Marchand, Mlle Germaine Moreau, M. Léo Guimont, de St-Stanislas de Champlain, Mlle Ernestine Beaudoin, M. Jean-Louis Marchand, Mlle Marie-Ange de Grandmont, M. Armand Déry, de St-Séverin, Mlle Mariette Carpentier, M. Antonio Marchand, Mlle Yvonne Moreau, M. Rosaire Trudel, Mlle Simonne Hébert, M. Rolland Déisle, Mlle Gilbert Monrain, de St-Stanislas, M. Chrétien Grosleau, Mlle Yvonne Trudel, M. Oscar Dubois, Mlle Aurore Mongrain, de St-Stanislas, Mlle Jeanne Beaudoin, Mlle Gabrielle Carpentier, M. Jean Trépanier, M. Victorin Jacob, M. Charles Trottier, M. Justin Carpentier, M. et Mme J.-T. Jacob, M. et Mme Edmond Rémillard, M. et Mme Emile Beaudoin, etc, etc.

ST-PROSPER

Fête de l'Imm.-Conception

La fête de l'Immaculée-Conception, si chère au coeur de toutes les Enfants de Marie, a été célébrée avec grande solennité. L'église avait été magnifiquement décorée: le matin un très grand nombre de communions furent distribuées.

Monsieur le chanoine, A.-H. Lacerte, officia à la grand'messe, ainsi qu'aux Vêpres solennelles qui furent chantées à 2 heures.

Un bon nombre de jeunes filles donnèrent leurs noms, pour entrer dans la congrégation des Enfants de Marie, et prononcèrent l'acte de consécration.

Il y eut aussi nomination de Mlle Bertha Désaulniers comme présidente pour l'année 1930.

Nouveau marguiller.

Dimanche dernier les francs-tenanciers de cette paroisse se sont assemblés pour faire l'élection d'un nouveau marguillier pour remplacer M. Joseph-P. Gravel, sortant de charge. M. Lucien Gagnon fut choisi par l'assemblée.

GENTILLY

Baptêmes

M. et Mme Donat Lebeuf sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Jeanne, Thérèse. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Baril, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Goudreau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Louis, Philippe, Alfred. Parrain et marraine: M. et Mme A. Genest, oncle et tante de l'enfant.

Décès d'un enfant.

Est décédé le deux décembre à l'âge de quatre ans, Marie Aline, enfant de M. et Mme A. Genest; elle a été inhumée le trois dans l'après-midi. A la famille éprouvée nous offrons nos sympathies.

Va et vient

—MM. L. Labonté et L. Dubois sont revenus d'un voyage à l'Ile du Prince Edouard.

—M. l'Abbé Longval, vicaire à Cerilly, et M. A. Beauchesne sont allés à Ste-Monique, en voyage d'affaires.

—Mme Nérée Fontaine, de Montréal, chez sa soeur Mme Joseph Charland.

MASKINONGE

M. l'abbé Omer Gaboury, du Séminaire des Trois-Rivières, de passage chez son père, M. David Gaboury.

AVIS

Depuis quelque temps certains courtiers d'obligations font dans les journaux une grande réclame au sujet d'une nouvelle émission de $1,300,000.-00 en faveur de la Province St-Jean de Capistran de Budapest, Hongrie.

Les Supérieurs de la Province Franciscaine St-Joseph du Canada tiennent à avertir le public qu'ils ne sont nullement intéressé dans cet emprunt et qu'ils se dégagent de toute responsabilité en cette affaire.

Pèlerinage à Carthage
(A.N.)
à l'occasion du
Congrès Eucharistique International
sous les auspices de
S.G. Mgr. A. O. GAGNON
Evêque de Sherbrooke, P.Q.

Magnifique randonnée en salon-limousines à travers
LA FRANCE - L'ITALIE
LA SUISSE - L'ANGLETERRE

VISITE des sanctuaires de
LISIEUX - MONTMARTRE - LOURDES
ROME - ASSISE - ARS
PARAY-LE-MONIAL

PRIX MODIQUES
Demandez la brochure explicative à
D. R. KENNEDY, Agent Général
201 Ouest rue St-Jacques, Montréal
ou à tout agent du
PACIFIQUE CANADIEN

Henri Nobert, Enrg.
32A-32B, rue Hart,
Tél. 401 Tél. 402
Les Trois-Rivières

VOS CADEAUX DE FETES

C'est le temps d'y songer et de faire le choix de ces belles choses qui feront des heureux.

Nous avons les plus belles lignes, surtout les plus pratiques:

Couteaux de table non oxidables, — Réchauds — Rôtissoires, — Grille-pain, — Des articles en Aluminium, en Granit, en Tôle de Russie, — Des Patins C.C.M., de toutes les formes, — Traîneaux, — Traînes sauvages, — Bâtons de gouret —

Rasoirs de sûreté et King Cutter — Blaireaux —

Nos vernis et nos laques sont renommés par leur qualité et leur facilité d'application.

Il n'est rien de mieux pour remettre à neuf pour les Fêtes les meubles que vous aimez.

Belle fête

A la soirée de la Ste-Catherine, chez M. D. Gaboury, étaient présents à cette occasion, M. et Mme Adrien Gaboury, M. et Mme Adélard Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Paul Marchand, de Maskinongé, M. Adrien Bussières, de St-Justin, Mlle Marie-Rose Gaboury, M. Raoul Gaboury, Mlle Régina Marie, de St-Justin, M. Joseph Vincent, Mlle Irène Gaboury, Eguori Marie, Mlle Jeanne Gaboury, M. et Mme Stanislas Gaboury, M. David Gaboury, M. et Mme Odilon Rinfret, M. Charles-Désiré Paquin, de St-Justin, Mlle Espérance Gaboury, M. Ubald et Mlle Gabrielle Gaboury, M. et Mme Chs-Anselme Landry, Mlle Corinne Lefebvre.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 50 rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annonces — Classifiées
35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné.
Ecrivez pour information
ACADÉMIE MARVEL
8 Ste-Catherine Est - - Montréal

Pour Les Grosses Familles

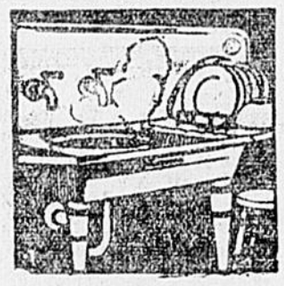

L'article Indispensable.

Votre cuisine sera complète le jour où vous y installerez notre nouveau évier émaillé, double grandeur. Venez le voir et demandez nos prix.

Cyrille Labelle & Cie
10, - Rue Des Forges - 10

SANATORIUM DEBLOIS
LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violets, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis $14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE EN VIGUEUR

Départ des Trois-Rivières

Trains pour Montréal

2.50 a.m. tous les jours
9.25 a.m. jours de semaine
3.35 p.m. tous les jours
5.00 p.m. tous les jours
7.08 p.m. tous les jours.

Trains pour Québec

4.05 a.m. tous les jours
7.20 a.m. jours de semaine
12 midi tous les jours
1.05 p.m. jours de semaine
7.00 p.m. dimanche
7.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand'Mère

6.30 a.m. tous les jours
12 midi do
3.45 p.m. do
7.35 p.m. do

Trains pour Gdes Piles

10.20 a.m. jours de semaine
7.00 p.m. do

Pour réserves de places dans les wagons-lits et wagons-salons, s'adresser au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame, Tél. 2001 - 2002, ou à la gare, Tél. 2?

Pour une plus grande protection!

L. G. BEAUBIEN & Cie

Maison fondée à Montréal en 1892
Etablie aux Trois-Rivières en 1919

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Curb de Montréal

MAURICE LANGLOIS
Gérant
153, Notre-Dame
Téléphone 1160
Les Trois-Rivières, P. Q

PLACEMENTS RECOMMANDES

			Rendement
Hôtellerie Matane	6%	$98.50	6.30
A. Bélanger, Ltée	6%	100.	6.
Immeubles St-Roch	6%	100.	6.
Cie Elect. Lac Bouchette	6%	100.	6.
Immeubles St-Paul	6%	100.	6.

Renseignements additionnels sur demande

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

Représentant spécial pour Trois-Rivières et District
L. LETOURNEAU
9, rue St-Pierre, Tél.: 205

Agents: Auguste Desmarais, Louiseville, Tél.: 171; Raoul Bellemare, St-Barnabé, Tél.: 1

RENARDS POUR LA SIBÉRIE

Pour la première fois une quantité de renards argentés vivants vient d'être envoyé en Sibérie. On comptait dans l'expédition 131 renards de l'Ile du Prince Edouard, tous adressés à la ferme expérimentale soviétique, à Vladivostock (Sibérie). Les renards ont fait le voyage de l'Ile du Prince Edouard à Seattle dans un fourgon spécial des messageries de la Canadian National Express. De Seattle ils seront dirigés vers Kobé, Japon, et de là sur Vladivostock. Un agent des éleveurs accompagne ces animaux de luxe et verra à ce qu'ils ne manquent de rien. (*Photos Canadien National*).

L'ANNONCE BIEN FAITE

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles

Lecture saine et instructive

Chiffres de circulation fournis sur demande.

UN THAUMATURGE

Il se passe vraiment des choses extraordinaires sur la tombe d'un jeune prêtre, mort il y a cnquante ans, un 8 décembre. On ne peut s'empêcher de remarquer la coïncidence de cette date qui est, pour les catholiques, la fête de l'Immaculée Conception, et ce 8 décembre 1929 qui est exactement le soixante-quinzième anniversaire de la promulgation du dogme de la Vierge Immaculée. Les prodiges opérés auprès d'une tombe perdue dans le cimetière de Malden, Mass., aux Etats-Unis, ont commencé à se manifester à peu près un mois avant le huitième jour de décembre, et tout de suite on a donné aux faits miraculeux, une publicité énorme, dans ce pays par excellence de la publicité. Des foules anxieuses de merveilleux sont venues de toutes parts auprès du tertre troublant; c'est par centaines de mille que les pèlerins ont envahi le cimetière de Malden.

Chose étrange, nous ne savons pratiquement rien de la vie et des œuvres de cet abbé Patrick Power, mort vers l'âge de 35 ans; nous ne savons que les faits extraordinaires qui s'accomplissent aujourd'hui sur sa tombe. La foule n'a pas été lente à crier: "Au miracle". L'Eglise, prudente et sage, a supprimé l'entrée au cimetière de Malden, et commence une sérieuse enquête sur ce qui concerne la vie et les œuvres de ce prêtre jusqu'ici ignoré, et sur les faits extraordinaires accomplis par son intercession.

De ces faits, tellement prodigieux qu'ils dépassent toutes les données de la science humaine et déroutent toute explication, nous n'en connaissons pas le nombre exact; nous savons que le nombre en est considérable. Vers la fin de novembre on affirmait que le nombre des malades, subitement délivrés de leurs maux par l'invocation de cet abbé Power, dépassait 90. Les autorités ecclésiastiques nous diront avant peu ce qui en est. Jusque-là nous devons attendre dans le respect et la confiance, que le tribunal suprême de l'Eglise ait prononcé.

A la lecture des journaux des Etats-Unis, il est assez difficile de démêler ce qui est vrai de ce qui n'est que légende. Reconnaissons toutefois que dans le récit des faits la grande presse d'information américaine a apporté le même souci de renseigner exactement le public que dans les cas d'événements extraordinaires. Entrevues des miraculés, photographies, dates, etc., tout nous est fourni pour faciliter le contrôle de la véracité du récit.

C'est de cette source d'information que nous apprenons qu'un jour de novembre, un jeune enfant jusque là infirme, revint à la maison paternelle complètement guéri. Etonnement des parents. A ceux-ci qui le pressent de questions, l'enfant répond qu'il est allé jouer dans le cimetière de Malden dans une flaque d'eau qui se trouve près d'une tombe. On se rend en hâte à l'endroit indiqué, et l'on voit que la pierre tombale porte cette simple inscription: "Ci-git le R. Père Patrick-J. Power." Comme bien l'on pense, la presse à nouvelle n'a pas manqué de faire grand tapage autour de ce fait surprenant. On a donné les détails de cette famille du miraculé, on a publié la photographie de l'enfant guéri dans cette circonstance extraordinaire.

On a remarqué aussi que parmi le grand nombre des miraculés, se trouvent beaucoup d'enfants: infirmes de naissance, paralysés à la suite de maladie du jeune âge, aveugles, sourds-muets, etc. Sur le modeste monument du Père Power, se trouve, sculpté en relief, un calice symbolique. Ce calice retient un peu de la pluie qui tombe. Or après chaque pluie une femme inconnue venait tremper sa main malade dans le calice de pierre, disant qu'elle éprouvait un singulier soulagement. On a recueilli depuis de cette eau bienfaisante, et par son application sur les membres malades on a obtenu souvent une complète guérison. Et la liste de récits pareillement merveilleux continue.

Nous ne savons évidemment pas ce qui en est de tout cela, et comme nous le disons plus haut, il nous faut attendre que les autorités ecclésiastiques, après mûre délibération et constatation certaine que nous sommes en présence de l'évidente intervention du ciel, nous affirme qu'il y a véritablement là des faits miraculeux. Si la décision du tribunal de l'Eglise est dans ce sens, nous devrons croire alors que ce jeune prêtre a vécu en saint, et que les actes accomplis sur sa tombe, par l'intervention de son nom, sont réellement ceux d'un élu de Dieu.

Jusque-là il nous est bien permis de voir, par le rapprochement des dates, une coïncidence plus que singulière. Si nous ignorons tout de la vie de celui sur la tombe duquel s'accomplissent aujourd'hui de véritables merveilles, il nous faut reconnaître toutefois que ce prêtre, hier oublié, est mort un jour de Fête de l'Immaculée Conception, un 8 décembre. Il nous faut admettre aussi que les prodiges qui se passent dans la grande République, jouisseuse et à moitié païenne, s'accomplissent exactement après trois quarts de siècle de la proclamation du dogme par le Pape Pie IX. Les faits surnaturels accomplis dans le cimetière de Malden ne sont ni moins extraordinaires ni moins frappants que ceux accomplis depuis le 11 février 1858 en face de la grotte du rocher de Massabielle. Depuis cette date Lourdes est devenu le sanctuaire par excellence vers lequel se trainent toutes les misères humaines, pour en revenir, les unes guéries, les autres soulagées, ou du moins apaisées.

L'apparition de Marie à une pauvre enfant en 1858 n'a pas été plus merveilleuse que les actes merveilleux qui s'accomplissent journellement depuis sur cette terre de miracles. Chose remarquable aussi, les paroles par lesquelles salue l'enfant la Vierge bénie, sont exactement la confirmation du dogme proclamé par le successeur de Pierre, par le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, par le glorieux Pie IX, quatre ans avant l'apparition miraculeuse. "Je suis l'Immaculée Conception" dit la sainte Vierge à Bernadette.

Il n'y a pas de doute que, de gré ou de force, ce rapprochement des faits a dû porter à réfléchir les centaines de mille pèlerins du cimetière de Malden. Certains dimanches, il y avait là deux cent mille personnes, attendant patiemment l'heure d'approcher de la tombe de l'humble prêtre. Il y avait parmi la foule, des croyants et des incroyants. Les uns venaient prier avec foi, d'autres, sans doute, n'étaient probablement là que par simple esprit de conservation, mûs par cet instinct de la nature qui nous fait souhaiter la fin dans la souffrance, la fin du malheur, et la grande paix de vivre. Mais pour les uns et les autres, il était évident que le fait surnaturel qu'ils imploraient, ils l'attendaient de l'influence heureuse des cendres vénérables d'un homme qui avait été un prêtre du Christ.

Et c'est pourtant vrai que nous ne savons rien de l'abbé Power sinon qu'il à été prêtre. La plupart de ceux qui l'ont connu durant sa courte vie sont morts aujourd'hui. Les rares témoins qui restent, n'ont retenu du jeune Power, élève au séminaire de Québec, ou prêtre aux Etats-Unis, rien de particulièrement remarquable, sinon qu'il avait un riche caractère et une belle intelligence. Ce jeune homme bien doué se destinait à la prêtrise. Il est mort vers 35 ans. Et jusqu'à présent, c'est à peu près tout ce que nous savons d'un mort sur la tombe duquel, cinquante ans après son décès, s'accomplissent des faits si extraordinaires que toute la population des États-Unis en est bouleversée.

En attendant que les événements se précisent autour de ce cas remarquable, nous devons nous rappeler que le miracle est le moyen extraordinaire dont Dieu dispose souvent pour toucher les coeurs et dessiller les yeux. Il est la confirmation éclatante de la vérité de la doctrine enseignée par le Christ, et ne se manifeste jamais autrement que par l'intervention de l'Eglise et des fidèles serviteurs de Dieu. Pour les catholiques, le miracle devient la preuve surabondante que nous sommes bien et véritablement dans le droit chemin. C'est une constatation qui donne au cœur et à l'esprit, une paix profonde que ne donnent ni l'or ni l'argent.

Joseph Barnard

LE CONCERT DES ANCIENS DE LA SALLE

Le concert de mardi soir a été un nouveau succès pour les Anciens élèves de l'Académie. Sous la présidence distinguée de M. le notaire Trudel, Président de la Commission Scolaire, de Madame Trudel et de son Hon. le Maire, les anciens élèves du Gésu, de Montréal, ont interprété avec bonheur la comédie célèbre de Sardou: Nos intimes. L'Orchestre de notre Académie a rendu plusieurs morceaux de son répertoire qui ont mérités de chaleureux applaudissements.

Après la soirée, un charmant goûter fut servi aux acteurs et à un certain nombre d'invités. Le succès de cette soirée fut complet et mérite de sincères félicitations au Dr Eugène Bourgeois qui en fut l'actif organisateur.

J. B.

SYNDICATS NATIONAUX CATHOLIQUES

DIEU ET PATRIE — TROIS-RIVIÈRES

Syndicat des plombiers

L'Union Nationale des plombiers des Trois-Rivières, a tenu son assemblée régalière à l'édifice des Syndicats Nationaux, 21, rue Royale, dimanche le 8 décembre. L'assemblée était sous la présidence de M. J. Leblanc. Le procès-verbal de la dernière séance fut adopté à l'unanimité. Il y eut ensuite discussion de questions importantes, mais comme il y avait à peine quorum la mauvaise température ayant empêché un grand nombre de membres d'assister à cette réunion, il fut décidé de remettre à la prochaine assemblée le soin de prendre les décisions nécessaires. Depuis sa réorganisation, le Syndicat des plombiers manifeste un beau zèle pour la cause syndicale. Nous lui souhaitons de continuer de marcher dans la bonne voie. La prochaine réunion aura lieu le 22 décembre. Qu'on se le dise.

Prochaines réunions syndicales

Jeudi, le 12 décembre, assemblée du Syndicat des briqueteurs, à l'édifice des Syndicats Nationaux Catholiques, 21 rue, Royale.

Vendredi, le 13 décembre, assemblée du Syndicat des peintres, au même endroit.

Mardi, le 17, assemblée du Conseil central au même endroit.

Mercredi, le 18, assemblée du Syndicat des journaliers, au même endroit.

Retraite fermée

La retraite fermée qui a été annoncée la semaine dernière comme devant avoir lieu à la fin du mois de décembre est définitivement remise après le 15 janvier prochain On voudra bien en prendre note

Conseil Central

Une réunion spéciale du Conseil seil central a eu lieu, mardi, le 10 décembre dans la salle des Syndicats Catholiques, pour traiter de l'engagement de l'organisateur. M. A. Carle a été réengagé pour la nouvelle année aux mêmes conditions que par le passé, mais avec quelques changements dans ses heures de bureau. A l'avenir, M. l'Organisateur sera à son bureau de 8 hres à 9 heures et de 11 hres à midi, dans l'avant-midi, et de 1 hre à 2 heures et de 5 à 6 heures dans l'après-midi. Le soir, de 7 hres à 8 hres excepté le samedi soir.

Les membres sont priés de prendre note de ces quelques changements qui prendront effet le 16 décembre.

Rafle de dindes

Lundi soir, le 16 décembre, une intéressante rafle de poules et de dindes aura lieu, à la salle des Syndicats Catholiques, 21, rue Royale. Nous espérons que tous les ouvriers syndiqués se feront un devoir de prendre part à cette rafle qui est organisée au profit du Conseil Central et qu'ils s'efforceront aussi d'y amener leurs amis. Qu'on ne l'oublie pas.

A propos de livres

MAUVAIS LIBRAIRES

On parle souvent (à Trois-Rivières) de mauvais livres, livres licencieux, livres immoraux, magazines, obscènes, etc. Ne serait-il pas plus à propos de parler plutôt de mauvais libraires manquant de la compétence nécessaire pour exercer leur commerce avec honneur et loyauté? Y en a-t-il à Trois-Rivières de ces mauvais libraires? Oui, et on pourrait les classer en trois catégories:

a) **Les franchement mauvais**—qui ne veulent que le triomphe du mal et qui s'efforcent de le propager de toutes manières ne rougissant pas de se faire les suppôts de Satan pour inoculer dans les jeunes cerveaux le venin de l'impureté et de la débauche. En plus des obscénités qu'ils exposent aux yeux du public, ils en ont de **spéciales** derrière leurs comptoirs qu'ils n'osent afficher de peur de s'en faire coûter, mais qu'ils passent à leurs habitués et que ceux-ci ensuite transmettent de mains en mains jusque dans les mains encore innocentes d'enfants de quatorze, douze et même dix ans! Voilà l'oeuvre de ces libraires sataniques. Hommes sans honneur et sans dignité, ils ne méritent que le mépris universel, ils sont des naisances publiques aussi dangereuses que les voleurs et les meurtriers. Nos agents de police devraient nous débarrasser de ces gens-là et les envoyer au bagne pour les faire réfléchir!

b)—Il y a une deuxième catégorie, non moins misérables et dignes de mépris: celle des **erronés**—celle de ceux qui vous affirmeront que leurs livres sont excellents, qu'il n'y a "rien de mal là-dedans", et qui cependant vous vendront indifféremment sans vous le dire des livres à l'Index, du Zola par exemple et les mettront sur le même pied que l'Almanach du peuple, "Ces dames aux chapeaux verts," "Les livres de messe", Ceux-là savent et ne veulent pas savoir lesquels sont mauvais, et quand même vous leur prouveriez que tel livre est mauvais ils vous diront qu'ils l'ont lu eux-mêmes et qu'ils "n'ont rien trouvé de mal." C'est donc vous qui vous vous trompez et non pas eux qui parfois savent à peine écrire leur nom. Ils ne se doutent pas cependant qu'en répondant ainsi ceux-là se jugent eux-mêmes et se trahissent. Ceux qui ont un tel jugement ce ne sont ni plus ni moins que des tarés, des blasés qui ne "trouvent rien de mal là-dedans" parce qu'ils "connaissent déjà le tabac," comme on dit, et qu'ils ont déjà fait peut-être pire que ce qu'ils voient et ce qu'ils lisent. Ils ont perdu leur norme de moralité, et ils veulent excuser leur immoralité en niant l'existence du mal. Ils ne voudront pas rejeter un livre et l'envoyer au feu pour tout l'or du monde—pensez-donc, perdre 5 sous, 10 sous $1.00, $10.00, c'est fou! la morale, c'est fou! l'argent! oh! ça! faut pas en perdre, faut le conserver, le multiplier... Les profits de l'obscénité valent mieux que les mérites de la vertu!... Quelle aberration!... Quels mauvais libraires!

c)—Une autre catégorie de libraires qu'il faut ménager un peu plus, ce sont les "Ignorants". Ceux-là vraiment ne savent pas trop ce qu'ils vendent, ils ne se doutent même pas qu'ils peuvent avoir parmi les bouquins qu'un colporteur malfaisant leur a vomis en s'empressant de disparaître, des livres obscènes, des publications immorales, des livres à tout le moins douteux. Et incapables eux-mêmes de juger de la moralité de ces livres parce qu'ils ne se donnent pas la peine de les entrouvrir ils les vendent à tout venant, satisfaits d'avoir réalisé un petit bénéfice de quelques sous. Et voilà qu'eux aussi propagent le mal et la débauche; ils ne s'en rendent pas compte, mais ça y est. Et n'allez pas dire à ces incompétents de consulter un connaisseur, un prêtre par exemple— Ah, non ce n'est pas nécessaire... et si... brr... s'il fallait qu'il leur dise que tous leurs livres sont à jeter au feu:... Ce serait un déficit impossible à combler! Cependant, il s'en est trouvé qui n'ont pas hésité, dès le premier avis qu'ils en ont eu, à jeter sans pitié, au feu, presque tous leurs livres, voulant avant tout donner droit aux récriminations de leur conscience— Et c'est à juste titre. Il se fait assez de mal sans leur coopération.— Malgré donc ce fond de bonne foi ce sont aussi de mauvais libraires, des libraires incompétents qu'il ne faut pas encourager.

A toutes ces constations quel re-

Scouts Catholiques

Des nouveaux

Dimanche prochain, ce sera un jour d'investiture, un peu dans toutes les troupes. Une trentaine de nouveaux recevront alors le chapeau, le bâton et les autres insignes scouts. Mais l'événement le plus considérable de la journée sera l'inauguration des deux premières patrouilles de la nouvelle troupe La Vérendrye.

À tous ces nouveaux Scouts catholiques, nos meilleurs voeux de succès et de persévérance dans la carrière.

Premier anniversaire

La troupe Comtois va bientôt fêter son premier anniversaire. Le 23 décembre de l'an passé, Sa Grandeur Monseigneur l'Auxiliaire lui-même présidait aux débuts dans la vie scouté, d'une dizaine de garçonnets, fondateurs d'une nouvelle troupe. Depuis, il en est venu d'autres qui ont complété l'effectif, et ce sera quatre belles patrouilles qui offriront dans quelques jours, leurs hommages à Monseigneur Comtois qui viendra faire à sa troupe, une visite officielle.

Etrennes scoutes

Des parents de scouts ont déjà exprimé le désir d'offrir à leur garçon pour étrennes, "quelquechose de scout". Nous leur avons dit qu'il est très facile de le faire en nous confiant le soin d'y voir. Si d'autres avaient le même désir, ils peuvent s'entendre dès maintenant avec le Père Aumônier, au couvent des Franciscains.

Nos joujoux aux enfants pauvres

Un bon nombre de familles ont répondu à notre appel. Mais la misère est grande, cette année; il en faut davantage de ces vieux joujoux que les Scouts peuvent réparer. Déjà de petites merveilles ont été faites avec ce qui ne semblait bon qu'à être jeté au feu. Poupées, chevaux, voiturettes, jeux de toutes sortes ont été remis à neuf. Vraiment, il vaut la peine d'encourager cette Bonne Action des Scouts catholiques qui éprouvent beaucoup de plaisir à en préparer ainsi aux petits pauvres, leurs frères en Jésus-Christ.

Il n'y a qu'à appeler au téléphone le numéro 1059, de 9 heures à 5 heures.

LE NOUVEAU PAIN

de la

Boulangerie Moderne

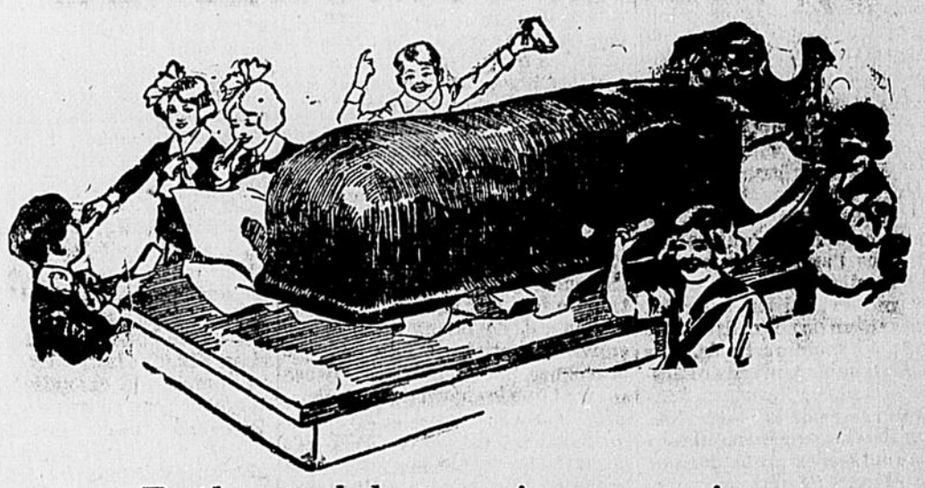

Est le régal de tous, jeunes et vieux, grands et petits.

Tout le monde en demande car le pain

SURPRISE

a conquis d'emblée toute la population des Trois-Rivières.

Ce fut une révélation pratique pour les ménagères trifluviennes tout comme le sont

Nos patisseries et nos pains de fantaisie

N'en manquez jamais sur vos tables.

La Boulangerie Moderne

Téléphone 321w

47, Volontaire, Les Trois-Rivières

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

PLUS D'INSTRUCTION POUR LES FILS DE CULTIVATEURS

Dans son plus récent numéro, le "Journal d'Agriculture" adresse un appel à tous les cultivateurs en faveur d'une instruction plus étendue, plus solide. On lira certainement avec beaucoup d'intérêt ces judicieuses remarques:

"Garçons, allez à l'école. Voilà mon avis aux fils de cultivateurs. Il y aura bien assez de temps plus tard, pour travailler et faire la culture.

Les fils de fermiers qui s'imaginent être capables de tirer le meilleur parti de l'agriculture et de la vie sur la ferme sans s'instruire se trompent grandement. Il est très regrettable de constater que bien des parents semblent ignorer que, dans les années à venir, il sera beaucoup plus nécessaire pour leurs enfants d'avoir une bonne instruction qu'il ne l'a été pour eux dans le passé.

Le collège, au début, ne peut nullement prendre la place de l'école. Il convient à tous les fils de cultivateurs d'aller à l'école et de bien s'appliquer à leurs devoirs, car c'est surtout pendant les dernières années qu'ils profiteront le plus de leurs études. Peu importe s'ils veulent apprendre la culture ou un métier quelconque, le manque d'une bonne formation constituera un désavantage durant toute leur vie. Or, l'instruction primaire n'est point suffisante pour faire d'un garçons un bon fermier; ce n'est que le commencement de ses études. L'expérience aussi le renseignera, et avec ces deux avantages, l'instruction et l'expérience, il peut faire des améliorations payantes, mais il y a beaucoup d'autres choses qu'il peut apprendre en observant, écoutant et lisant.

Malheureusement, les fils de cultivateurs profitent moins de l'instruction à l'école que les autres garçons, parce qu'ils croient que le travail de la ferme esst plus important que l'enseignement scolaire. Parfois même, ils sont encouragés à garder cette fausse conception Pour le fils de fermier, l'expérience sera aussi très limitée. Il n'a pas pris de goût pour la lecture et en tous les cas, il trouve qu'il a trop de travail pour s'en occuper.

Peut-on compter sur le succès d'un garçon sans instruction dans ces jours de transformations rapides, de concurrence effrénée, de problèmes compliqués qui se présentent dans l'agriculture comme dans le commerce?

Voici une des raisons pour laquelle beaucoup de nos cultivateurs ne sont pas plus fortunés. Ils n'ont jamais eu l'avantage de s'instruire.

Les problèmes de la culture deviennent de plus en plus nombreux tous les jours—des problèmes que seulement les hommes bien renseignés sont capables de résoudre.

Il faut de l'argent, de l'habileté et de l'expérience, mais de savoir prend toujours le devant, non seulement sur la ferme elle-même, mais sur tout ce qui appartient à la ferme et à la vie agricole.

Les écoles et les collèges d'agriculture sont fondés dans le but de donner le plus vite possible l'enseignement complémentaire si nécessaire aux fils de cultivateurs. Il ne sont peut-être pas en mesure de suivre un cours au collège, mais ceux qui le peuvent ne le regretteront jamais.

Les renseignements agricoles, si précieux soient-ils, ne constituent nullement le seul bénéfice qu'un garçon retire d'un séjour au collège; il y trouve de l'inspiration, il développe ses facultés mentales et il obtient une formation sur laquelle il bâtit la compréhension du monde où il vit.

Il y en a qui disent que ce n'est pas payant d'aller au collège. Ils ne pensent qu'à la piastre. Ils envoient leur fille au couvent afin d'obtenir un diplôme d'institutrice qui lui permettra de toucher un salaire souvent très minime mais ils sont incapables de prévoir l'augmentation de capacité que donneront un ou deux ans de collège à leur fils qui doit diriger une entreprise agricole se chiffrant à des milliers de dollars. Toutefois, ils sont contents d'acheter pour leur garçon une génisse pur sang, faisant souvent un mauvais marché par manque de connaissance, à moins d'avoir reçu l'avis de quelqu'un qui soit mieux renseigné.

Le garçon aurait acheté sa génisse lui-même d'une façon intelligente s'il avait reçu l'enseignement nécessaire.

Ce qui manque sur nos fermes d'aujourd'hui, ce sont des gens plus capables, parce que la culture n'est plus une simple tâche. Il n'y a pas de meilleure preuve de la valeur de l'instruction agricole que les fermes de démonstration de la province de Québec. Là, on voit des jeunes hommes sortis du collège, capables d'entreprendre la direction des fermes dans plusieurs comtés et de démontrer à des fermiers, qui ont cultivé toute leur vie, comment s'y prendre pour faire plus de profit sur leurs fermes avec le même travail et le même argent.

Avec l'aide de ces jeunes experts, les vieux cultivateurs sont maintenant capables de faire la culture avec plus de science et plus de bénéfice qu'auparavant, et ils sont contents de l'admettre.

Personne n'a jamais entendu dire qu'un fermier, ou n'importe qui, regrettait d'avoir reçu une bonne formation.

Le seul homme qui sait si l'instruction est payante ou non, c'est l'homme qui la possède. Demandez-lui."

Chevaux qui toussent

La toux chez nos chevaux est un phénomène qui se produit avec plus ou moins de bruit. On n'y prête pas toujours assez d'attention afin de prévenir une maladie qui peut devenir grave.

Malgré que les toux ne présentent pas toujours directement un danger imminent, il est cependant utile et même nécessaire de combattre dès le début cette indisposition.

Si la toux se présente brusquement, cela peut provenir des aliments qui se sont introduits dans les voies respiratoires; cette toux dure jusqu'au moment où les aliments sont éliminés des voies respiratoires. En général, cela se fait assez vite, sauf s'il se présente des influences plus sérieuses. Une autre cause de la toux est une nourriture qui a trop de poussières. Quand un cheval mange de trop bon appétit et respire en même temps très profondément, ce qui est ordinairement le cas, les poussières ne seront pas avalées, mais s'introduiront, à cause de leur légèreté, dans les voies respiratoires; ces poussières chatouillent alors les membranes muqueuses, ce qui provoquera évidemment la toux.

Si cette toux se prolonge tant soit peu, elle peut avoir des conséquences néfastes. Si on donne trop de foin aux chevaux, même si le foin est de bonne qualité, ces grandes quantités de foin peuvent provoquer une toux, et on pense souvent que le cheval devient poussif.

Si la toux du cheval n'est que légère, sans que le nez du cheval coule, on peut négliger cette toux, qui finira d'elle-même, sans faire usage de médicaments; elle finit dès que les poussières sont éliminées.

Il faut porter aussi toute son attention à la température de l'eau qui sert de breuvage. On ne prête pas assez d'attention à ce point, et c'est souvent cette eau trop froide qui provoque cette toux comme elle est la cause également d'autres phénomènes: les maux de ventre, etc.

Il y a des sources qui donnent une eau qui n'est pas trop froide, cette eau se refroidit trop vite dans les bacs dans lesquels elle séjourne pendant quelque temps, et la température sera trop basse pour être prise directement. Quand, en plus, le temps est très rude, cette question devient encore plus grave.

Quand un cheval a séjourné quelque temps dans le froid à l'extérieur, jusqu'au point de commencer à frissonner, le conducteur peut s'estimer très heureux que le cheval s'en tire rien qu'avec une toux; souvent, le refroidissement jusqu'au frisson a des conséquences plus graves.

Si la toux du cheval est sèche, elle est aussi désavantageuse, parce que la réaction est trop vive quand le cheval respire subitement l'air vif et froid de l'extérieur. Il suit de cette réaction non seulement une toux, mais souvent une maladie des bronches et des poumons.

La toux, qui a pour cause les changements de température, est souvent accompagnée d'un catarrhe provenant du nez, des bronches ou du larynx. Puisqu'il est difficile de faire un diagnostic convenable, quand il s'agit d'un catarrhe, le mieux qu'on puisse faire est d'appeler le vétérinaire. En tout cas, on ne négligera pas de porter l'eau d'abreuvage à une température modérée; en plus, on donnera une ou deux fois du pebulet à manger.

Le miel est un remède excellent contre la toux. Suivant la toux plus ou moins prononcée, on donnera journellement au cheval, chaque fois, une demi-heure avant le repas, une cuillère à soupe de miel. Quand la toux est légère, un travail léger, exécuté au pas, ne dérangera pas outre mesure le cheval.

Mais les chevaux, dans ce cas, ne peuvent pas s'échauffer et doivent être tenus au chaud à l'écurie en les couvrant avec des couvertures. Si le nez commence à couler, il est indispensable de faire boire le cheval dans une auge qui lui sera réservée, et il est tout aussi compréhensible qu'on ne l'abreuvera pas à une source en même temps que les autres animaux. Cet isolement est nécessaire pour préserver les autres animaux de la maladie. En tout cas, prenez tous les soins possibles pour le nettoyage des auges et les râteliers.

Le marché du bétail

Montréal offrait encore très peu de bovins; 1840 en tout. La demande était bonne et les prix des bons animaux de boucherie augmentèrent de 50c ou plus; ceux des animaux moyens de 25c. Les animaux communs et maigres se vendaient assez bien. Une charge entière de bons bouvillons rapportait $9.50 et les groupes mélangés de bons bouvillons légers $8.50 à $9.00. Les bouvillons maigres et communs donnaient aussi bas que $5.75. Les génisses étaient, pour la plupart, de qualité commune et moyenne et se vendaient en majorité de $4.50 à $7.50; cependant quelques-unes furent choisies à $8.00. Il n'y avait pas de vaches de qualité supérieure, mais celles de bon poids, assez charnues se vendirent environ $6.75 tandis que les animaux pour la mise en conserve donnaient aussi bas que $3.25 et ceux pour la coupe jusqu'à $4.50. Les taureaux communs se vendaient bien à $2.30 pour les antenais légers et les taureaux plus pesants rapportaient $1. à $5.50.

Marchés des veaux

Montréal offrait 2,003 veaux sur un marché dont les prix étaient 25c de plus. Les bons veaux allaités donnaient jusqu'à $15.00; la majorité de $13.50 à $14.00; le veau de boucherie ordinaire environ $12.00; les veaux communs ou nourris à la chaudière $7.50 à $11.50 et ceux engraissés à l'herbe de $5.50 à $7.00.

Marchés des porcs

Montréal offrait 3,727 porcs et les prix étaient 25c à 50c de moins. Le porc choisi donnait $11.25 à $11.50 classé; le porc de choix $1.00 de plus par tête. La plupart des porcs se vendaient $11.25 et les truies de $9.25 à $10. On vendait de 1,000 à 1,500 porcs selon le classement.

Marchés des moutons et des agneaux

Montréal vendait 5,695 moutons et agneaux sur les deux marchés. Les ventes se faisaient lentement de $11. à $11.50 pour les bonnes brebis et les béliers. Deux charges se vendirent $11.00; uniformément. Les mâles et les communs donnaient, pour la plupart, de $9. à $9.50; toutefois, 70 mâles donnèrent $10.00 Les moutons se vendaient bien de $3.50 à $5.50 Vers la fin de la semaien, 3800 agneaux se vendirent par contrat à $12.00; les mâles à une réduction de $2.00.

LA SAINTE-CATHERINE A L'HOSTEL-SEVERE

A l'occasion de la fête de la Sainte Catherine eut lieu une magnifique réception chez M.Sévère Héroux et l'on s'amusa ferme, tout comme au bon vieux temps. Etaient présents: M. et Mme Sévère Héroux, M. et Mme Origène Descôteaux, Mme Avila Héon, MM. Parenteau, A. Dauphin, Hervé Héon, tous des Trois-Rivières, MM. Avila Gélinas, Dominique Lacombe, M. et Mme Nora Lampron, Urbain Déziel, Mme V. Joseph Boucher, Mlles Blanche et Solange Héroux, Rose de Lima Corona Lampron, Auréa et Germaine Lampron, Véronique, Benoîte, M.-Marthe Boucher, Anita Trahan, MM. Albert Isaac Lampron, Amable Trahan, Donat Lacerte, Antonio Gélinas, Conrad Trahan, Henri Léonard Lampron, Ludovic Milot, Benoit Boucher.

Tout en dégustant la bonne tire canadienne, historiette et chansonnettes se succédèrent tout en faisant entendre la belle musique. M. J.-A. Dauphin, des Trois-Rivières, violoniste, rendit de jolis solos. La gaieté la plus charmante régna durant toute la soirée. Tous se séparèrent aux petites heures en apportant un agréable souvenir.

Allées et venues

M. Urban Deziel, à Joliette chez son frère Nelson Déziel.

M. et Mme Edgar Desaulniers, de Shawinigan chez Mme Joseph Boucher et Adrien Chainé, dimanche dernier.

M. Origène Descôteaux, Hervé Héon, Maurice Chainé, Freddy Dupont, Robert Gélinas, des Trois-Rivières, chez des parents dimanche

—Mme Sévère Héroux et sa fille Blanche Héroux, à Louiseville chez Théophile Beauclair. Mme Urbain Déziel est allée à Shawinigan.

—M. et Mme Joseph Lacerte, de Charette, en promenade chez M. Joseph Desaulniers.

Record de production laitière

La Ferme Expérimentale de Cap Rouge possède une nouvelle championne.

Le troupeau laitier de la Ferme Expérimentale de Cap Rouge compte une nouvelle championne de production laitière et beurrière pour la race bovine Canadienne. La vache "Mariette de Cap Rouge" No 7101 vient de s'inscrire au Livre d'Or canadien avec une production de 10,699 lbs de lait et 485 lbs de gras (% moyen de gras 4.55) dans la classe de 4 ans, division de 305 jours. Il est à noter que cette vache ne fut traite que 2 fois par jour durant toute sa période de lactation.

La championne antérieure de cette classe est la vache "Gironne" No 7082, dont la production officielle est de 9,523 lbs de lait et 451 lbs de gras (% moyen de gras 4.74) Le propriétaire de cette dernière est M. Camille Bégin, Hillhurst, comté de Compton.

—MM. Philias Ricard, Roch Beauclair, de St-Barnabé, chez des parents dimanche.

L'Ecole Chez Soi

Ne restez pas au second rang quand vous pouvez si aisément passer au premier. Devenez comptables-spécialistes et assurez-vous, dans les affaires, une situation de premier plan. Nos cours par correspondance conduisent à l'admission dans les grandes associations de comptables.

Dix-neuvième témoignage

Québec, 23 novembre, 1928.

Je terminais récemment votre cours de comptabilité théorique et pratique par correspondance. Permettez-moi aujourd'hui de vous dire tout le bien que j'en pense. C'est bien, ainsi que vous dites, "L'Ecole chez soi", l'école où, sans se déranger, nous acquérons, sous la direction de professeurs spécialistes, des connaissances d'une [illegible]

J'ai largement bénéficié de ce cours, ainsi que le suivant, [illegible] mes chances de succès. Je souhaite que tous les jeunes hommes qui se destinent aux affaires, aient la bonne idée de s'inscrire à l'un ou l'autre de vos cours.

Henri Giroux.

Les seuls cours universitaires français donnés par correspondance en Amérique.

Brochures et prospectus gratuits. Demandez-les.

L'École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert

MONTRÉAL

Je désirerais obtenir des renseignements concernant vos cours par correspondance. Sans aucune obligation de ma part, adressez-moi votre brochure, l'Ecole chez Soi.

Nom:

Occupation:

Adresse:

E-11

Universal Brand Salt

Une nécessité pour l'industriel et l'agriculteur

LE gros sel est une nécessité de l'industrie et de l'agriculture de la Province de Québec. Et par conséquent, il est important de choisir le meilleur gros sel qui se puisse obtenir. Avez-vous essayé le sel de roche allemand "Universal Brand". Il est blanc comme neige, pur, libre de toute humidité, et très riche en éléments essentiels. C'est le sel idéal pour saler les viandes, les cuirs et les peaux, pour mettre en saumure ou conserver les produits alimentaires, pour saler le foin et la nourriture des bestiaux. "Universal Brand" est le seul sel de roche authentique venant des mines allemandes.

N'en acceptez pas d'autre.—Tous les bons marchands le vendent.

Téléphone Bureau: 56 Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin Tél. 469

Dr ALEX. ACHPISE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique.

Spécialité: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes

Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.

A domicile sur rendez-vous.

72, Royale coin des Forges.

Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau 656
" Réaidence: 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8

Bureaux: 26, Des Forges

Notaire

Tél.: Bureau 1059
Résidence 1959f

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

38, Hart, coin Des Forges

Bureau du soir le vendredi de 7 à 8

Avocat Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L.,L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Assurances Générales

A.-J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Bureau établi depuis plus de 30 ans

Tél. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du du Nez

Bureau et hôpital privé
58, Royale, coin Plaisante
Tél. 1425

HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8 p.m.

Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 heures p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Inst A K.C.H.O.S., Kansas City, itut —Licencié et Diplomé de la A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE:

Maux de tête—Yeux croches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage—Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi:
9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m.

492, St-Maurice, Tél. 965

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité :— Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

24, Bonaventure,
Les Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
" Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

13 rue Hart,
Les Trois-Rivières.

Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.

Propriétés à vendre.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières
6a, rue Alexandre. Tél. 1913

Shawnigan Falls
26, 5me Rue Tél. 725

Grand'Mère
121 rue St-Jacques Tél. 497

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau privé de
10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8½
Maladies des voies urinaires
" " femmes
" de la peau

Tél. 119 28 rue Royale

Médecin Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Chirurgien à l'Hopital Saint-Joseph

SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.

CONSULTATIONS
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p. m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Laviolette.

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson

Avocat et Procureur

142, rue Notre-Dame,
Les Trois-Rivières.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service

142, rue Notre-Dame,
Trois-Rivières.

Avocat

Joseph Barnard

Avocat

108, rue Des Forges

Tél. 1299-J

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières

Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Léon Girard, LL. L.

Bureau, Bigué, Gouin & Girard

Avocats

4, Des Forges,
Les Trois-Rivières

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

L'Histoire du Canada en tableaux

Grandes Divisions

IV

I Régime Anglais
Période du gouvernement autocratique
(1760 à 1791)

Gouvernement militaire (1760-1763)

- Gouverneur: Amherst (1760-63)
- Textes légaux: Capitulations de Québec et Montréal; Ordonnances d'Amherst
- Régime tolérable: Liberté de propriété; Lois françaises; Culte libre

Gouvernement arbitraire (1763-1774)

- Gouverneurs: Murray (1763-68); Carleton (1768-78)
- Textes légaux: Traité de Paris (1763); Ordonnances de Georges III (1763): Supprime lois françaises; Serment du Test exigé; Restreint le culte; Interdit relations avec Rome; Enseignement contrôlé
- Fermentation politique: Pétitions contre ordonnances de Geo. III; Londres ordonne une enquête; Conclusion favorable aux C.-F. (1766)
- Situation des nôtres: Paysans ruinés et sans chefs; Direction sage du Clergé; Les nobles loyaux, bien vus des Anglais

Gouvernement constitutionnel oligarchique (1774-1791)

- Gouverneurs: Carleton (1768-78); Haldimand (1778-86); Dorchester (1786-96)
- L'Acte de Québec (1774): La Charte de nos libertés; Droits religieux et nationaux rétablis; Conseil de 16 à 23 membres; Assemblée législative refusée
- Invasion américaine (1775-766): Acte de Québec suspendu; Loyauté prêchée par Clergé et Noblesse; Montgomery tué à Québec (1775)
- Fermentation politique: C.-F. satisfaits de l'Acte de Québec; Les Anglo-Can. grognent et pétitionnent; On demande une Chambre de Députés (1778-89); Masse C.-franc. en faveur du Statu Quo.

Les petits coins de l'histoire

En marge de la question romaine — Le Pape-Roi.

Le 3 juillet 1921, plusieurs mois avant la mort de Benoit XV, je publiai dans **Figaro** une note annonçant que son successeur prendrait le nom de Pie XI. L'événement réalisa la prédiction, et dans le numéro du 6 janvier 1923 j'expliquai que je n'avais fait que transcrire une obscure prophétie attribuée à un moine inconnu de Mantoue, qui courait manuscrite en Italie depuis 1740 et qui a été publiée pour la première fois, en France, en 1899.

Ce moine devin reprend, à partir de Clément XII, la célèbre prophétie de Malachie, conserve la devise accolée à chacun des successeurs de Pierre par le saint évêque d'Armagh, et en ajoute deux autres complémentaires, l'une en latin, l'autre en italien. Le plus extraordinaire, c'est qu'il désigne leurs noms, et dans leur ordre, chacun d'entre eux et que depuis Clément XIII on ne signale point une erreur essentielle de pronostic.

Après le Religio de populata, appliqué à Benoit XV par saint Malachie, le pieux exégète de Mantoue ajoute au lega italiana, devise parfaitement justifiée par la ligne fascite.

En ce qui concerne Pie XI, dont saint Malachie loue la "Foi intrépide" le commentateur ajoute ces mots stupéfiants: "Evvina il papa Pio, re d'Italia," et il termine en adjurant la "Cité sainte" de faire confiance à son souverain.

Et voici, en effet, récemment et soudainement, le prisonnier du Vatican reconnu roi.

Les fervents du moine de Mantoue— car il en a — sont déconcertés autant que le reste du monde par cette solution imprévue et imprévisible, mais à un autre point de vue, c'est que le voyant prédisait, en latin que l'évènement serait accompagné de circonstances tragiques: "Foetida immolatio, victoria sancta certissima," et ces fervents s'étonnent que le changement à vue se soit produit sans heurts ni massacres.

Il est vrai que ce premier dénouement n'empêche pas l'autre, et que la "foetida immolatio" pourrait fort bien succéder à la péripétie pacifique.

"Di talem overtite casum," dirons-nous, en nous servant à notre tour, de la langue de Virgile.

Telle qu'elle est, d'ailleurs, la délivrance du Saint-Siège équivaut à une véritable proclamation de la royauté pontificale, Roi, Pie XI l'est certainement plus et mieux que Victor-Emmanuel III dans les rues de Rome et de n'importe quelle ville d'Italie, s'il lui prend fantaisie de visiter en détail son domaine.

Il faut n'être jamais allé à Rome avant 70 et même depuis pour ignorer que le Pape n'a qu'à sortir de son palais pour s'avancer au milieu d'une foule agenouillée et enthousiaste. Le passage des monarques savoisiens, au contraire, reste généralement inaperçu, autant que celui de M. Gaston Doumergue à Paris.

Il en fut ainsi de Pie VII persécuté, acclamé à travers les villes et campagnes de France, plus et mieux que ne fut jamais Napoléon au retour de ses guerres triomphantes.

Pie XI est donc Roi, roi de Rome et d'Italie, jouissant des prérogatives décuplées par le prestige de la tiare. C'est désormais le Pape-Roi, tel que le furent ses prédécesseurs.

Il l'est après soixante-dix ans de captivité, et on doit remarquer que cette période de soixante-dix ans semble être, depuis la captivité des juifs à Babylone, le délai fixé par la Providence pour les grandes épreuves.

L'humiliation du Saint-Siège et la perte de son indépendance ne datent pas, en effet, de 1870, comme on l'imprime communément mais de 1859-60, époque où l'invasion piémontaise le spolia des trois quarts et demi de son territoire.

Soixante-dix ans la durée de l'occupation des Ostrogoths au sixième siècle, soixante-dix ans le temps de l'oppression lombarde au huitième siècle, soixante-dix ans l'exil d'Avignon au quatorzième, et, pour aborder un autre ordre d'idées, l'incubation de la Révolution française a duré de 1719 à 1789. C'est de 1844 à 1847 que Karl Marx et Lassalle ont lancé leurs livres et doctrines incendiaires, et c'est de 1914 à 1917 qu'elles ont sorti leur plein effet.

Il y aurait à faire beaucoup d'autres réflexions— en marge— au sujet de l'évènement romain qui change, en quelque sorte, la face du monde. Je n'ai voulu ici que rappeler certaines particularités justifiant cette observation de Joseph de Maistre, qu'il n'est point d'événement important de l'histoire qui n'ait été prédit.

Quant aux objections qui courent au sujet de l'opportunité de l'accord de l'Italie avec la cité vaticane, tenons-nous-en à la déclaration faite en novembre 1912 par Pie X, en présence de vingt-deux évêques de France qui avaient manifesté quelques velléités d'opposition:

"Sachez qu'en toutes circonstances, le Pape est inspiré par le Saint-Esprit."

Cette affirmation catégorique, rappelée récemment par le regretté cardinal Dubois, avait été elle-même inspirée par certains de ces évêques qui le blâmaient d'avoir approuvé complètement un livre, alors qu'à leur avis il aurait dû le condamner.

Affirmation rassurante qui doit mettre à l'aise les consciences de ceux qui ne comprennent pas encore, mais qui comprendront sans doute un jour les raisons qui ont déterminé Pie XI à échanger la prison de Pie IX, de Léon XIII, de Pie X et de Benoit XV contre le plus beau trône du monde, depuis que celui de France n'est qu'un souvenir.

Martial de PRADEL de LAMASE.

(Figaro)

COURS DES GUIDES HISTORIQUES

HISTOIRE DE QUEBEC

Les fortifications de Québec, élevées sous le Régime français de 1535 à 1760

(Par G.-E. Marquis, Sec.-Dir.)

1ère Fortification, 1535—Jacques Cartier, en 1535 36, quand il passa l'hiver sur les bords de la rivière St-Charles, à son confluent avec le ruisseau Lairet, bâtit un fort de pieux pour se protéger contre l'attaque des Peaux-Rouges.

2ème Fortification—1541— A son troisième voyage, en 1541, Jacques Cartier, fit élever, un autre fort au Cap-Rouge, à l'entrée de la rivière, et un autre sur le promontoire où se trouve aujourd'hui la ferme expérimentale du Cap-Rouge.

3ème Fortification 1608—Pendant les 67 années qui suivirent le troisième voyage de Jacques Cartier, les Français ne firent pas d'autres tentatives pour coloniser le pays. Champlain, en 1608, fonde Québec et y construit son "Abitation", à l'endroit où s'élève aujourd'hui les magasins Lemieux et Doyle, ainsi que la chapelle de Notre-Dame des Victoires. C'était un fort en même temps qu'une habitation pouvant contenir environ cent personnes. Il était défendu par des canons. Un fossé l'entourait, et pour y arriver il fallait abaisser un pont-levis.

4ème Fortification 1620— Champlain commença la construction du fort St-Louis, où se trouve aujourd'hui la terrasse, en avant du Château-Frontenac, presque vis-à-vis l'élévateur actuel, en 1620. Il travailla à cette construction pendant six ans, mais elle ne fut jamais complétée.

5ème Fortification 1626—Après une absence de deux ans en France, il fit raser ce fort et commença la construction d'un plus grand, celui-ci fut terminé juste à temps pour l'arrivée des Frères Kertk, à qui il fut livré. Champlain l'habita de 1632 à 1635, après le traité de St-Germain-en-Laye, jusqu'à sa mort.

6ème Fortification 1636— De Montmagny, bâtit le premier fort de pierre, en 1636. Mont magny passa aussi un contrat avec la Compagnie de la Nouvelle-France, et certains contracteurs, pour faire ériger des travaux de défenses, plus étendues.

7ème Fortification 1647— C'est au cours de cette année que Montmagny fit commencer l'érection du Château St-Louis, résidence des gouverneurs jusqu'à 1834. Il ne faut pas confondre le Fort St-Louis avec le Château St-Louis. Ce château fut érigé dans les limites des fortifications du fort, un peu en avant de l'endroit où s'élève aujourd'hui le Château-Frontenac. La pierre portant une croix de Malte avec la date 1647, que l'on voit encore aujourd'hui au-dessus de la porte cochère du Château Frontenac, fut trouvée en 1784 à l'endroit où s'élevait le vieux château Haldimand, elle représente le armoiries des Chevaliers de Malte, dont faisait partie M. de Montmagny. Au bas du cap, vis-à-vis le Fort St-Louis, s'élevait une place fortifiée.

8ème Fortification 1692— Colbert, pour assurer la sécurité des possessions françaises en Amérique, décida, sous le règne de Frontenac, de mieux fortifier la ville de Québec. Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre avaient déjà à cette époque, résolu de s'emparer de la colonie française, et comme Québec en était le coeur, c'est vers elle que leurs regards se tournaient.

Frontenac fit encercler pour la première fois toutes les habitations de la haute ville par des murs qui s'étendaient sur le bord du cap en face du fleuve, sur environ trois quarts de mille de long, c'est-à-dire du Château-Frontenac, à la Côte du Palais. A l'intérieur des terres, le mur se dirigeait vers les rues Mont-Carmel, Saint-Louis et Haldimand pour se recourber ensuite où se trouve la rue Ste-Ursule, revenir vers la rue Ste-Anne, passer par la rue Ste-Angèle, puis au bas de la rue St-Stanislas et se joindre ensuite à la côte du Palais. Le circuit était d'environ un mille et demi, soit la moitié de celui d'aujourd'hui. Du côté du fleuve, ces murs étaient assez forts pour résister aux moyens d'attaques du temps.

9ème Fortification 1720—Ce n'est qu'en 1720 que fut terminé le plan de Frontenac, mais il fallut bientôt en recommencer la construction, parce que les entrepreneurs du temps avaient exécuté leur contrat de façon malhonnête. En 1720, on recommença ces travaux mais avec les mêmes résultats qu'auparavant. Le boudlage fut la principale considération de la part des entrepreneurs et des surintendants, et aussi l'ouvrage fut-il exécuté de façon déplorable. Le point culminant du promontoire n'avait pas de citadelle comme aujourd'hui, mais tout simplement une redoute, qui fut appelée "redoute de la Citadelle". Toutefois, en 1720, le circuit des murailles fut quelque peu étendu et, à certains endroits, il atteignait les lignes actuelles.

Il ne reste pas une pierre de ces fortifications, élevées d'après les plans de l'ingénieur De Léry. Il est avéré que Patrick Mackellar, ingénieur en chef au service de Wolfe pendant le siège de Québec, avait obtenu copie des plans de ces fortifications.

10ème Fortification 1752—Des réparations furent faites aux murailles jusqu'à cette date, mais comme ces travaux étaient toujours à recommencer et qu'ils coûtaient énormément cher, le peuple commença à murmurer, et l'ordre fut donné de les discontinuer. Toutefois, le gouvernement du temps et tous les entrepreneurs réussirent à faire accepter plusieurs estimations, mais les résultats restèrent toujours les mêmes; l'argent se dépensait et les travaux étaient mal exécutés. Les ingénieurs Franquet et Pontelerc y furent envoyés pour faire des rapports sur ces fortifications. Ceux-ci recommandèrent des réparations temporaires, parce que toutes les murailles avaient été construites avec de mauvais matériaux, par des ingénieurs corrompus, sous l'oeil paterne, pour ne pas dire plus, du gouverneur de Vaudreuil, et protégés par Bigot, le concussionnaire intendant, que l'on peut considérer comme les deux auteurs qui ont fait le plus de mal à nos ancêtres, avant la conquête. En 1759 Montcalm déclarait que "les fortifications sont si ridicules et mauvaises qu'elles seraient prises aussitôt qu'assiégées."

Quand Wolfe apparut devant Québec à la fin de juin 1759, les fortifications étaient dans l'état peu satisfaisant décrit ci-dessus. Dans une prochaine causerie l'on verra comment Montcalm suppléa à ces lacunes, pour protéger Québec, et ce que furent les deux sièges de cette ville en 1759 et 1760.

Christophe Colomb est bien Gênois

Des informations reçues de Madrid, de Séville et de Buenos-Aires, écrit "Comoedia", annoncent que, dans ces villes les solennités qui accompagnent la fête de la découverte du Nouveau Monde, la "Fiesta de la Raza", ont revêtu cette année, un caractère particulièrement grandiose.

Par un singulier concours de circonstances, au moment où l'on célébrait en Espagne et en Amérique latine, le génie et l'héroïsme du hardi navigateur, la presse italienne produisait une preuve inédite jusqu'ici de l'origine génoise de ce dernier.

C'est un document extrêmement curieux, qui a été publié par "La Stampa", le grand quotidien de Turin, et sur lequel on nous adresse les renseignements suivants:

Il s'agit d'un feuillet portant les armes de l'illustre navigateur et qui a été trouvé, par hasard dans les archives de la Bibliothèque Vaticane; il n'avait été mentionné jusqu'à présent par aucun des érudits qui se sont occupés de Colomb et son existence semble donc avoir été ignorée de tous.

Au-dessous des armoiries bien connues et correspondant exactement à la description qui figure au décret par lequel les rois catholiques conféraient, le 20 mai 1493, la dignité nobiliaire à Christophe Colomb, on lit la devise castillane de ce dernier et la note explicative suivante (en italien).

"Ils tirent leur origine de Cogoreto, Quinto et Savona et les descendants de Christophe, qui sont princes et seigneurs de qualité, vivent en Espagne."

Et, au-dessous, dans une phrase d'abord en latin, puis en italien:

(1387). Dominique, autrefois, de Christophe-Bartolomé-Jacques, comme Jean de Quinto et les fils, qui sont dans les Actes de Jean de Savone."

Et, plus bas encore:

"Christophe, de Cogoreto, valeureux sur la mer et trouva de nouvelles terres, appelées les Indes, pour le roi d'Espagne."

On pourrait déduire de ces inscriptions que si l'on attribua aux trois localités ci-dessus mentionnées la gloire d'être la patrie de Colomb c'est parce que Savone était le pays de ses ancêtres. Quinto celui de son grand'père et Savone le sien propre.

Le document en question ainsi que le gros volume qui le contient faisaient partie de la bibliothèque de la reine de Suède, que celle-ci laissa en mourant au Cardinal Deci Azzolini. Après le décès de ce dernier, le pape Alexandre VIII acheta cette bibliothèque au neveu du défunt, Pompeo Azzolini.

Cette trouvaille paraît devoir mettre fin aux discussions de ces dernières années sur l'origine de l'illustre navigateur. Elle confirme en effet, que celui-ci était bien un fils de la République de Gênes.

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR
Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Electricien, Briqueteur, Platrier, Barbier, Salon de Beauté. Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratis.
DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL
Bureau de placement gratuit—à travers le Canada

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:
Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.
Le soir: MARDI et VENDREDI
de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin
SPECIALISTE
MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

Pour Son Cadeau des FÊTES
CIGARES BOSTON
empaquetés spécialement pour l'occasion

Des Dents Naturelles
C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.
Satisfaction garantie.
Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINE.
Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

ILES CANARIES — MAROC — GIBRALTAR — ESPAGNE — ALGERIE — ITALIE — GRECE — TURQUIE — SYRIE — PALESTINE — EGYPTE — SICILE — FRANCE
LES VOYAGES HONE ANNONCENT LEUR 3e CROISIERE ANNUELLE EN MEDITERRANEE Avec visite de la TERRE SAINTE
Départ de New-York le 12 FEVRIER 1930
par le luxueux paquebot FRANCE, de la Cie Gle Transatlantique.
La Palestine et la Syrie en automobiles particulières
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser sans retard aux
Directeurs et Organisateurs:
LES VOYAGES HONE
55, rue ST-JACQUES Ouest
MONTREAL

Ce que notre Banque vous offre
Le service d'un personnel courtois.
Des services techniques complets.
Une collaboration intelligente.
Une garantie de sécurité exceptionnelle.
La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.
BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA
DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES
Angle Notre-Dame et Des Forges
A.-E. Boutin, Gérant.
Angle Laviolette et St-Maurice
J.-F. Guillemette, Gérant.

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED
Marchands de Bois de Construction.
CONSTRUISEZ-VOUS?
Si oui, vous auriez sans doute besoin de quelques-unes des lignes suivantes:
Nous avons des quantités considérables de toutes sortes de bois et pouvons remplir vos commandes bien rapidement. Outre les bois de construction, nous sommes les distributeurs de la fameuse planche Ten-Test et avons un assortiment complet de Toitures Barrett.
toutes commandes reçoivent la même attention soignée. Prix soumis sans frais ou obligation.
TROIS-RIVIERES Tel. 1367
SHAWINIGAN FALLS Tel. 593.

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

Funérailles de Mme Vve Onésime Roy

En l'église de St-Pierre ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Vve Onésime Roy, née Philomène Lacasse, décédée à l'âge de 81 ans et trois mois.

M. l'abbé G. Larue, vicaire à St-Pierre, fit la levée du corps et chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Louis Gauthier, du Cap-de-la-Madeleine, Octave Beaulieu, G.-V. Nicol, Jos. Ducharme, Donat Germain et Onésime Buisson, de cette ville.

Un cortège nombreux suivit le convoi funèbre jusqu'à l'église.

Le chant fut rendu par la Chorale de St-Pierre sous la direction de M. le notaire W.-A. Lamy, maître de chapelle.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, nous avons remarqué: M. et Mme O. Roy, de Sherbrooke; Mme Réal Boisvert et Mlles Diane et Simone Roy, des Trois-Rivières; M. et Mme J.-Thomas Vachon, de Thetford-les-Mines; M. et Mme J.-Tancrède Veilleux et leurs enfants Magella, Agathe, Simonne, Pauline et Jean-Jacques, de Shawinigan; M. et Mme Jos. Lévesque, de Grand'Mère; M. Lucien Lévesque, Québec; M. Aimé Roy, Trois-Rivières; M. Arthur Larivière, Cap-de-la-Madeleine; M. Eugène Roy, Lévis; Mme Johnny Roy, St-Anselme de Dorchester; Mme Pierre Leblanc et M. E. Auger, Trois-Rivières; MM. Arthur et Philippe Veilleux, Mont-Carmel; Mme Vve Jos. Veilleux, Mlle Jeanne Veilleux, MM. Gédéon Veilleux et Jos. Landry, Almaville; M. et Mme L.-Arthur Pellerin, Mme Donat Héon, Mlles Edwina Laurenzon et Germaine Audet, M. Jos. Veilleux et M. et Mme Wilfrid Dugré, Mme Lucien Bergeron, Mme J. Villemure, Mme Georges Ladrière, Mme Jos. Gauthier, MM. Eugène Dumas, L.-A. Jacques, J.-D. Germain, J.-F. Gagné, A. Beaulieu, F.-X. Plante, N.-J.-A. Vermette, H. Desaulniers, N. Gauvin, Horm. Lessard, H. Bergeron, Luc. Bélanger, Geo. Dion, Charles S. de Carufel, Géd. Leblanc, A. Frigon, M. et Mme O. Veilleux, Mlles A. et C. Dufresne, etc., de Shawinigan.

La Collecte pendant le service fut faite par MM. Joseph Ducharme et Octave Beaulieu.

A la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères sympathies

Offrandes de messes

M. l'abbé René Gagné du Séminaire de Québec; familles Odilon Roy, Trois-Rivières; Thomas Vachon, Thetford-les-Mines; Jos. Lévesque, Grand'Mère; Jos. Roy, St-Anselme de Dorchester; Eugène Roy, Lévis; Odilon Bélanger, Pierre Roy, Thetford-les-Mines; Thomas Vachon, St-Frédéric de Beauce; M. Jean-Philippe Vachon, Thetford-les-Mines; Mme Vve Jos. Girard, M. et Mme Ald. Morin, Sherbrooke; les familles Arthur Bélanger, Lévis; Eugène Dumas et Lambert Gosselin, Shawinigan.

Fleurs

M. Lucien Lévesque, Québec.

Bouquets spirituels

Les familles Alfred Veilleux, Trois-Rivières; Lucien Bergeron, Donat Héon, William Frigon, Shawinigan; Mme Vve Victor Bernier, St-Anselme de Dorchester.

Sympathies

M. et Mme Arthur Cloutier, St-Frédéric de Beauce; MM. et Mmes L.-Arthur Pellerin, Réal Boisvert, Alberic Guay, Oscar Veilleux, Shawinigan; Mme Vve Gaston Wintebelle, Thetford-les-Mines; famille Frank Hagan, Grand'Mère; M. et Mme Napoléon Lacasse, Beauceville; famille Mme Vve J.-S. de Carufel, Mlle Alida S. de Carufel, Mme Vve L. Caron, M. et Mme Jos Gauthier, M. Eustache Beaupré, les familles G.-V. Nicol, Mme Vve A. Ricard, Mlle Antoinette Dufresne, M. et Mme Charles S. de Carufel, la famille Lucien Caron, M. et Mme J.-F. Gagné, la Direction et les employés des Epiceries Red Star Ltée, M. et Mme Charles Le-François, les familles Nap. Coutu, Michel Dupont, Napoléon Trudel, Mme Vve A.-D. Gélinas, Shawinigan.

Octroi à la Ligue de Hockey de la Cité

La Ligue de Hockey de la Cité, par l'entremise de son président M. Jack Friendley, a adressé au Conseil de ville une requête le priant d'accorder à cette Ligue un octroi afin de l'aider à rencontrer les dépenses assez lourdes auxquelles elle doit faire face au début de la saison. Les quatre clubs qui font partie de la Ligue: Canadiens, Zouaves, Baseball et Canucks, ont besoin de renouveler une part de leur équipement, ce qui nécessitera des déboursés assez considérables.

Nos édiles ont accueilli favorablement cette demande qu'ils considéraient justifiée. Comme l'a fait remarquer M. le maire J.-H-Nap. Desaulniers, le sport du hockey est devenu un sport favori du public en général et ceux qui se dévouent et ceux qui se dévouent pour procurer ce divertissement à la population méritent certainement d'être encouragés.

M. le Maire a souligné le fait que nos clubs juniors ont joué l'an dernier des parties des plus intéressantes et qui ont attiré des foules nombreuses. Seulement la Direction de la Ligue de la cité n'exigeait aucun droit d'entrée de ceux qui assistaient à ces parties au cours desquelles on se contentait de "passer le chapeau" et il est bien probable que de ce fait elle a perdu un montant appréciable de recettes.

M. Jack Friendley, président de la Ligue, ainsi que M. E.-R. Racicot, gérant du Club de Baseball, et M. A. Tousignant, gérant des Canadiens, s'étaient rendus au Conseil pour appuyer au besoin leur demande écrite. En réponse aux remarques de M. le Maire, M. Tousignant informa le conseil que c'était l'intention de la Ligue d'exiger un prix d'entrée à ses parties cette année. Il ajouta cependant que ce prix d'entrée serait tout à fait minime et que les revenus provenant de cette source ne couvriraient certainement pas les dépenses des quatre clubs mentionnés plus haut.

Sur motion de M. l'échevin J.-A. Richard, secondée par M. l'échevin Jos. Veilleux, le Conseil vota alors à l'unanimité une subvention de $100 à la Ligue de Hockey de la Cité, comme marque d'encouragement et d'appréciation pour le bon travail qu'elle accomplit ici en formant des jeunes joueurs qui seront plus tard appelés à remplacer leurs aînés du club sénior.

Des glissoires publiques pour les enfants

Au Conseil, mercredi soir, M. l'échevin Henri Dessaulles a fait une excellente suggestion qui a reçu d'emblée l'approbation de nos édiles et à laquelle il sera donné suite immédiatement. C'est celle de déterminer dans la ville quelques endroits où les enfants pourront glisser en toute liberté et sans danger.

"Presque partout dans nos rues, dit M. l'échevin Dessaulles, vous voyez des enfants qui glissent sans se rendre compte certainement des dangers qu'ils courent. La police essaie bien d'empêcher cela, mais elle ne peut être partout à la fois et un accident est vite arrivé. Je suis d'avis que la ville devrait mettre des glissoires publiques à la disposition des enfants." Ce serait là certainement le meilleur moyen de résoudre le problème. Les endroits ne manquent pas ici. Choisissons-en deux ou trois et au besoin, qu'on y fasse les travaux nécessaires pour en faire des glissoires convenables où les enfants pourront s'amuser en toute sécurité. C'est une bonne mesure à prendre et je suis certain que les parents nous en sauront gré."

M. le Maire a félicité M. l'échevin Dessaulles d'avoir soumis ce projet qu'il a lui-même fortement secondé de même d'ailleurs que tous les autres membres du Conseil.

Trois endroits ont été désignés où l'on aménagera des glissoires pour les enfants: l'extrémité ouest de la 3ème rue que l'on appelle communément "côte à Baril," l'Avenue Willow, voisine de l'Ecole Technique et qui aboutit au terrain de jeux où se donnent l'été les parties de baseball, et l'extrémité ouest de l'avenue Cartier, dans le Quartier No 3. L'Avenue de la Station sera fermée au trafic à son extrémité sud, où aboutit la 3ème rue, afin de donner le champ libre aux enfants.

Aux trois endroits sus-mentionnés la conformation du terrain est telle qu'il n'y aura pas beaucoup de travaux à faire pour les transformer en glissoires. Deux d'entre eux: la côte à Baril et la côte voisine de l'Ecole Technique sont déjà bien connus et fort populaires chez les jeunes, de sorte qu'il ne sera pas difficile de les habituer à s'amuser là, surtout lorsqu'ils auront la certitude de ne pas y être dérangés et qu'ils n'auront pas à craindre l'arrivée d'un homme de police venant inopinément gâter leur plaisir. Ces glissoires publiques, ajoutées à celles que l'on érige chaque année sur les terrains de jeux de nos écoles, devraient être suffisantes pour répondre aux besoins de la gent écolière à laquelle elles sont tout spécialement "dédiées", et elles auront au surplus l'avantage fort appréciable de calmer les inquiétudes de nombreux parents.

Aux anciennes de l'Académie St-Bernard

Toutes les anciennes élèves de l'Académie St Bernard sont invitées à assister à une très importante réunion qui sera tenue mercredi soir prochain, 11 décembre à 7 h. 30 à l'Académie même.

Il est à espérer que toutes les anciennes se feront un devoir de se rendre à cet appel. Elles peuvent être assurées de recevoir à l'Alma Mater l'accueil le plus chaleureux.

Assemblée annuelle du Club de Curling

Nos curlers ont tenu ces jours-ci leur assemblée annuelle à l'Hôtel de Ville. La réunion était nombreuse et les membres présents ont manifesté le plus vif enthousiasme. Rien d'étonnant à cela d'ailleurs si l'on considère l'ouverture toute prochaine de la saison de curling. Et puis il y a encore une autre raison, et c'est sans doute la principale, pour motiver cet enthousiasme. C'est que nos curlers entreront cette année dans leur nouvel édifice que le Club de Curling, grâce à la générosité de ses membres et des compagnies locales, a fait ériger sur la 2ème rue, à proximité de l'avenue des Cèdres. Cet édifice sera inauguré prochainement et il ne fait pas de doute qu'à cette occasion on y donnera une fête mémorable.

A cette assemblée annuelle, il a été décidé qu'à l'avenir pour être membre du Club de Curling, il faudra être détenteur d'au moins une part du dit Club. Ceci s'applique tant aux anciens membres qu'aux nouveaux. Ces parts se vendent $25.00. La contribution mensuelle a été fixée à $20.00, mais pourra être réduite si le nombre des membres est assez considérable.

Les officiers suivants ont été élus pour l'année 1929-30: Président M. Geo. Claxton; Vice-Président, M. Henri Dessaulles; Secrétaire, M. W.-A. Higgins; Trésorier, M. G.-D. MacKay.

M. R.-A. Witherspoon et Son Honneur le maire H.-J.-Nap. Desaulniers ont été élus respectivement président honoraire et vice-président honoraire du Club de Curling. Les comités suivants ont été formés: Comité de la glace, avec comme président M. H.-J. Ward; Comité de réception et d'amusement, M. Jess Mann, président; Comité des joutes, président, M. G.-A. Davies

Concours aux petites quilles au Shawinigan Bowling

Dix concurrents ont pris part à l'épreuve finale du concours aux petites quilles organisé par M. Arthur Salois, propriétaire du Shawinigan Bowling. Les dix joueurs qui avaient joué les meilleurs totaux en trois parties durant la durée du concours ont "détaillé" et comme résultat M. Langlois est arrivé bon premier en roulant un total de 394 en trois parties. G. Roch, qui a joué la plus forte partie simple avec 161, s'est classé 2e, suivait de près avec 386, puis venaient Gosselin avec 377 et Charles avec 371.

Le vainqueur a été chaleureusement félicité et c'est aux applaudissements de toute l'assistance que M. A. Salois lui a remis le très joli cadeau, offert par le Shawinigan Bowling, que lui avait mérité sa victoire.

Nous donnons ci-après le détail des parties jouées par les dix concurrents:

Langlois	125	151	118	394
Roch	102	161	123	386
Gosselin	118	126	133	377
Charles	135	121	115	371
Michaud	136	135	87	358
Aboud	117	112	124	353
Couneau	120	112	108	340
Chamberland	109	135	95	339
Ferron	88	103	101	292
Philibert	83	77	103	263

Ligue intérieure des Chevaliers de Colomb

Dans la Ligue intérieure de quilles des Chevaliers de Colomb, les Chapleau ont gagné deux parties sur les Cartier, et les Laurier, deux également sur les Papineau.

Les meilleurs scores ont été obtenus par R. Bourque, des Papineau, avec 539, et par J. Chevalier L.-P. Carrier, et D. Poirier, des Cartier, avec respectivement 532, 531 et 505. R. Bourque a roulé la plus forte partie simple, soit 211 et A. Guay, des Laurier, s'est aussi distingué en jouant une partie simple de 209.

Détail des parties:

Laurier (2)				
Guay L.-P.	162	151	159	472
Guay Alb.	209	126	152	487
Michaud J.-A.	132	139	130	401
Gélinas R.	178			178
Deschênes Ths.		148	123	271
Lebrun E.	173	147	118	438
	854	711	682	2247
Papineau (1)				
Desmarais L.	155	148		303
Lambert C.-H.			127	127
Couet A.	142	166	168	451
Belle-Isle H.	191	175	115	481
Genest H.	119	154	168	451
Bourque R.	211	163	165	539
	818	816	679	2313
Cartier (1)				
Poirier D.	155	161	189	505
Veilleux E.	77			77
Lambert C.		99	163	262
Chrétien E.	137	147	146	430
Chevalier J.	172	189	171	532
Carrier L.-P.	191	178	162	531
	732	774	831	2337
Chapleau (2)				
Bellefeuille M.-C	148	147	202	497
De marais A.	161	156		317
Paillé T.			125	125
Leblanc P.	101	163	134	398
Racine G.	154			154
Trudel H.		184	204	388
Michaud G.	148	158	181	487
	712	808	846	2366

Grand'Mère

La Cité de Grand'Mère et l'annexion de Ste-Flore-Est

La rumeur qui voulait que la municipalité de Ste-Flore-Est (St-Jean-Baptiste de Grand'Mère) demande son annexion à la Cité de Grand'Mère se confirme de plus en plus. Ainsi, récemment, un groupe des principaux promoteurs du projet, résidant à Ste-Flore-Est se sont présentés devant le conseil municipal de cette ville avec une requête signée par un grand nombre de contribuables de la municipalité voisine, demandant au conseil l'annexion de leur municipalité. Nos édiles ont pris la chose en considération et selon toutes prévisions cette requête serait bien vue du Conseil de cette ville et de la plus grande partie de notre population!

Nous donnons ci-dessous, le texte de la requête et les signataire "Nous soussignés, propriétaires et résidents de la paroisse de Ste-Flore-Est, prenons la liberté de faire les suggestions suivantes à Son Honneur le Maire et à MM. les échevins de la Cité de Grand'Mère.

La paroisse de Ste-Flore-Est, par sa situation, par son activité, par sa mentalité, par ses intérêts, et de toutes façons fait pratiquement partie de la cité de Grand'Mère.

La ligne qui sépare les deux corporations est imaginaire et ne sépare pas les intérêts communs.

La paroisse de Ste-Flore-Est, jeune seulement de quelques années et se trouvant dans une situation financière avantageuse croit qu'il serait dans l'intérêt commun que la division légale et statutaire disparut entre elle et la cité de Grand'Mère, pour ne former qu'une Cité par la fusion des deux corporations.

La Corporation de la paroisse de Ste-Flore-Est n'exigerait pas de conditions spéciales pour opérer cette fusion, elle entrerait dans le sein de Grand'Mère, telle qu'elle se trouve actuellement, et elle accepterait, comme un fait accompli, les lois et règlements de la Cité de Grand'Mère, y compris son passif, dans la proportion de sa valeur évaluée, pour l'avenir.

La seule chose que la paroisse de St-Flore-Est désirerait spécialement ce serait une représentation dans le conseil de la Cité, du nombre d'échevins à déterminer dans la discussion et l'adoption des clauses détaillées de cette fusion. Ont signé: Cérisse Laquerre, Philippe Houde, Arsène Boisvert, Alex. Paquet, Dr Art. Ferron, Alfred Berthiaume, Mme Vve Joseph Laurence, Jos. Girardin, Gédéon Blais, Arsène Ricard, Gustave Paquet, Sinaï Normandin, James-R. Carswell, J.-Oscar Gélinas, Achille Sigman, Arthur Jacques, Joseph Lesieur, Albert Houle, Blaise Millette, Arthur Houde, Eugène Ratche, Liguori Denoncourt, Léonce Gagnon, Maxime Boisvert, James Bingle, Francis Lane, Edmond Garceau, Arby Lemay, J.-H. Larue, W. Pellerin, D. Boisvert, Ephrem Villemure, Emile Boisvert, Arthur Boisvert, Albertino Pratte, Olivier Normandin, Hormisdas Boisvert, Onésime et Thomas Lesieur, Wilfrid Derais, Wilfrid Boisvert, Denias Lavergne, Arthur Cignac, J.-H.-A. Bernard, Donat Boisvert, Jos. Neault, Amédée Lavergne, Alfred Houle, Adélard Gagnon, Thomas Leclerc, Atchez Laferrière, Moïse Dupont, Origène Lavergne, Léon Boulard, Edouard Denoncourt, Arsène Berthiaume, Georges et John Hanna, Hormisdas Leclerc, L.-J. Dostaler, Mère Auguste Desilets, Alfred Pratte, Rodolphe Deschesnes, Sévère Ricard, Edouard Boisvert, Vve Zéphyra Bélanger, Ths Lavergne, Pierre Mailloux, Théophile Desilets, J.-Hector Laforme, Camérie Mélançon, A.-W. Gardner, James Philibert, Omer Carle, Ulderic Mailloux, Edmond Rivard, Xavier Loranger, Edouard Lefebvre.

Une réunion des deux conseils municipaux de Grand'Mère et Ste-Flore-Est aura lieu incessamment pour étudier le projet qui, si il rencontre les vues des deux parties sera soumis à la Législature par un Bill qui sera présenté à cet effet. Selon toutes les apparences il appert que cette annexion sera chose pratiquement décidée et acceptée dans un prochain avenir.

Euchre annuel pour la paroisse St-Jean-Baptiste

Le grand euchre annuel au bénéfice de la Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère aura lieu vendredi le 13 décembre dans la salle du manège des Zouaves. Cette grande soirée de cartes s'annonce comme devant être un franc succès, grâce à l'initiative des Dames patronnesses, Mmes Henri Houle et Emery Soucy, aidées des deux candidates Mlles L. Laquerre et L. Laforme.

Un violon stradivarius à Grand'Mère

Les amateurs d'antiquités seront heureux d'apprendre qu'un véritable violon "stradivarius" se trouve actuellement en notre ville, et est la propriété de M. A. Bilodeau qui l'a eu de son grand-père. Le grand'père de M. Bilodeau l'avait eu de son aïeul vers 1725.

Ce violon, très bien conservé porte à l'intérieur les marques suivantes "**Antonio Stradivarius Cremonentis, Anno 1712**".

Rafle de dindes par la St-Vincent de Paul

Pour ne pas nuire au succès du euchre annuel de la paroisse de St-Jean-Baptiste qui aura lieu le 19 décembre prochain, les officiers de la Conférence St-Vincent-de-Paul ont décidé que la rafle annuelle de dindes, au bénéfice de cette oeuvre qui devait avoir lieu à la date ci-haut mentionnée aura lieu le 12 décembre au soir.

PROCUREZ-VOUS
Le plus beau des Almanachs Canadiens
L'ALMAMACH 1930
de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Un superbe album littéraire illustré
Prix: $0.50 l'unité, par poste 0.60
4.80 la douzaine, port en plus.
LE SECRETARIAT DES OEUVRES
105, rue Ste-Anne, Québec.

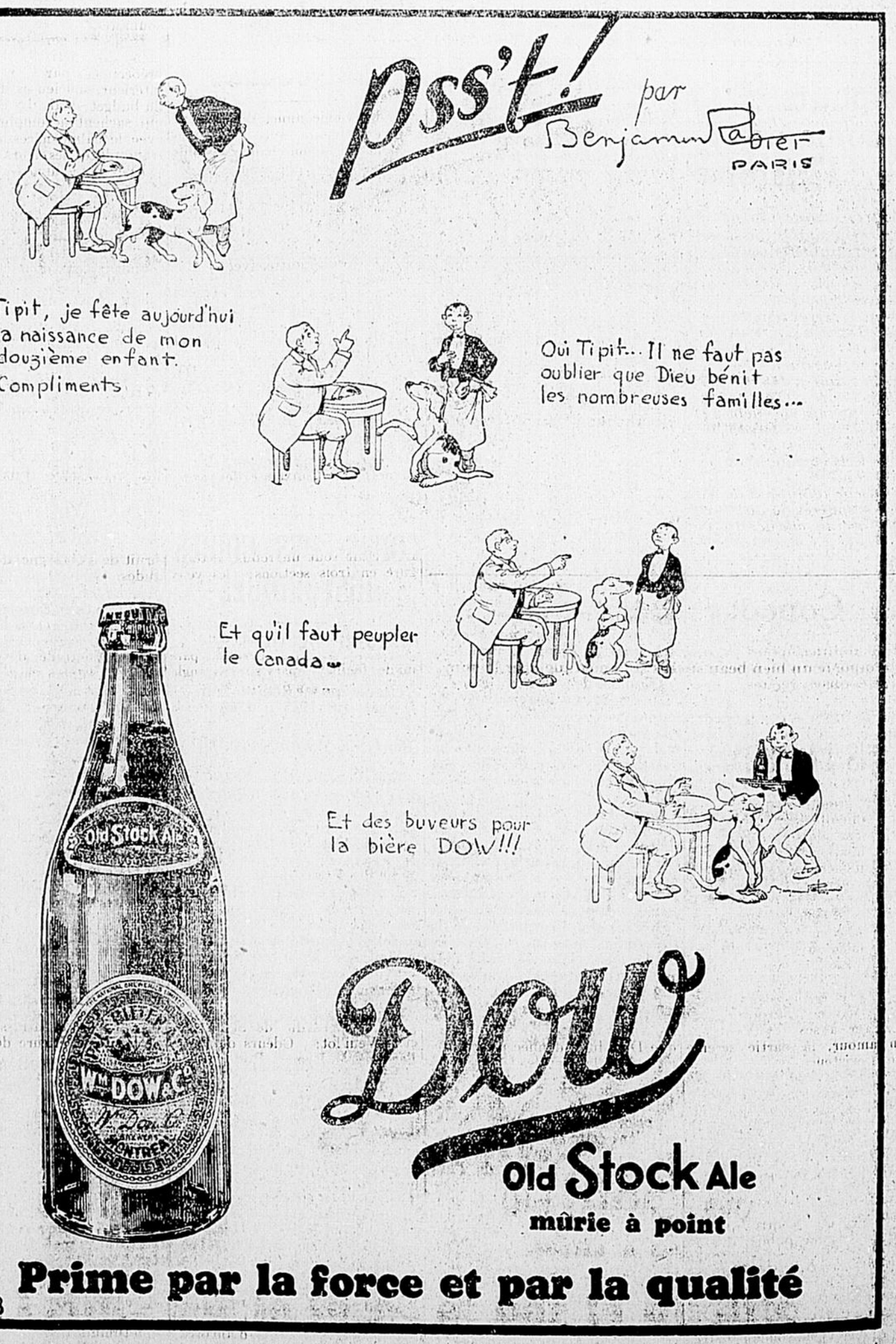

LE COIN DES DAMES

LES ELIGIBLES

A la question: Qu'est-ce qu'une femme? un auteur belge répondait il y a quelque vingt ans: "C'est épatant"... Aujourd'hui nos congénères masculins se sont aussi posé la question pour la mille et unième fois: Il faut dire que nous sommes en un siècle de progrès, puisqu'ils en sont venus à une solution: "Une femme, c'est une personne"... et n'est-ce pas épatant? Oui, une personne, comme ces messieurs, éligible au Sénat, et dont l'intelligence ne s'arrête pas aux limites de la cuisine ou de l'armoire aux chiffons.

La place de la femme est au foyer; certes, personne n'en doute, pas plus aujourd'hui qu'hier. Mais celle qui travaille hors de chez elle parce qu'elle y est forcée par la vie, n'est donc pas à la place — car bien loin la ferait vivre, ou qui la remplacerait très souvent, en qualité de soutien familial?

La loi qui fait voter les femmes et qui les rend éligibles ne fait qu'apporter une solution au problème qui se pose depuis que ces dernières doivent voir à leur propre subsistance. Et pourquoi la femme ne comprendrait-elle pas que de nouveaux droits appellent de nouveaux devoirs?

Il était déjà assez difficile parfois d'être une femme, une vraie femme consciente de ses responsabilités, de ses obligations et ne reculant pas devant les tâches les plus difficiles, mais y allant de tout son courage. C'était déjà beaucoup que d'être une femme uniquement préoccupée de son foyer; d'avoir son âme penchée sur les misères de la vie, de savoir entendre le cri de l'angoisse et de pouvoir y répondre par de la pitié. De s'attendrir sur la faute qui appelle l'indulgence et de savoir pardonner. De donner la vie, de poser en des âmes enfantines l'empreinte salutaire, le sceau puissant de l'éducation maternelle. Cela, c'était l'ultime devoir, et cela reste évidemment au-dessus de tous les autres, puisqu'il appartient à la femme, avant d'être féministe de demeurer féminine.

J'ai dit, "féministe" voilà bien un mot auquel des antagonistes (maintenant bien apaisés), lançaient des pierres. On avait cru que le féminisme se bornerait à faire du "bruit", et l'on fut étonné qu'il se contentât de faire du "bien".

Les féministes sont des groupements de femmes éprises de dévouement, qui se sont unies dans le but d'aider la femme qui travaille, et celle qui est dans le dénuement. C'est pourquoi le féminisme pénètre dans l'atelier sous forme de patronages féminins, de comités d'enquête sur les conditions hygiéniques, pécuniaires et morales de la travailleuse. Il va dans les dispensaires et les hôpitaux, dans les refuges et les orphelinats, sous l'anonymat de "dames patronnesses".

Il monte dans les mansardes visiter et secourir les pauvres mamans attendant du ciel un nouveau-né guetté par la misère, et il s'appelle alors: l'Assistance Maternelle. Nous n'en finirions pas d'énumérer tous les vocables derrière lesquels se dérobe le féminisme dans son oeuvre de collaboration à la charité ou au relèvement social. Et cette action s'accomplit sans éclat comme sans fausse modestie.

Cette intervention féminine n'a rien qui ressemble aux batailles électorales; toutefois, il reste vrai que pour s'exercer efficacement, elle a besoin de l'appui des autorités du pays. L'évolution sociale qui a fait de tant de femmes les pourvoyeuses du pain de la famille, donne aussi à ces dernières des revendications à faire entendre. C'est pourquoi, et c'est ici le point autour duquel se font tant de débats, ces mêmes femmes ont réalisé la nécessité d'une influence féminine plus étendue, auprès des gouvernements. Elles ont compris, ces femmes, que "d'être le charme de la société n'est pas suffisant quand on peut en être la conscience."

Le coeur féminin a déjà accompli bien des miracles, dans toutes les sphères où on l'a vu à l'oeuvre; pourquoi son intelligence aboutirait-elle des droits que la vie maintenant lui impose?

Fleurette de Givre

Concours Littéraire

Nous donnerons un prochain jeudi le résultat du concours qui a remporté un bien beau succès si l'on en juge par le nombre de réponses reçues.

F. de Givre

SANS LA FEMME

Dans la grande lutte de la vie avec les difficultés de toutes sortes qui jaillissent sous ses pas, au milieu des désappointements et des déboires qui s'acharnent quelquefois sur les plus méritants, que deviendrait l'homme si Dieu ne lui avait pas donné, la Femme comme une seconde conscience, à la fois énergique et douce et qui le raffermit dans les principes de vertus et de morale que Dieu a implantés en son âme et qui forme toujours, par la puissance d'infusion qu'elle sait donner à ses sentiments et à son amour, la partie sereine de son existence.

Combien de fois dans la vie, après ces blessures multipliées que l'envie ou la passion savent si souvent infliger aux esprits les plus dévoués au bien et au progrès, combien de fois le baiser de bienveillance d'une mère affectueuse, d'une épouse noble et aimante, ou d'une jeune fille au front pur et radieux n'a-t-il pas fait renaître dans le coeur de l'homme public, luttant contre l'égoïsme et les ambitions sordides, ce sentiment de bien-être moral et de paix intérieure qu'éprouve le voyageur abîmé par la tempête, quand le rayon consolateur et doux vient soudain percer le nuage et rassénérer le ciel assombri!

C'est au foyer auprès de la femme aimée que l'homme va se reposer des fatigues de chaque jour, se consoler des amertumes et des douleurs de la lutte quotidienne pour l'existence et retremper ses forces pour reprendre avec plus de courage que la veille la place de combat que Dieu lui a assignée dans la grande armée humaine.

La femme nous rapproche de Dieu en nous faisant oublier les injustices de ce monde pervers et corrompu, par ses chastes caresses, ses doux encouragements, ses consolations toujours efficaces.

Elle semble être, en quelque sorte, la seconde âme de l'homme que Dieu lui a donnée pour parer aux défaillances de la première pour le rappeler aux devoirs, s'il s'en est écarté, l'encourager et le pousser doucement dans la vie du bien si le découragement vient, pour aplanir les aspérités de la route étroite et difficile de la vie et le conduire par la main dans le sentier de la vertu et de la foi vers ses fins éternelles.

La femme! c'est la mère adorée, celle qui nous a donné le jour, qui a veillé avec amour sur notre berceau, qui a conduit avec anxiété nos premiers pas chancelants dans la voie du Bien et du Juste et qui du haut du Ciel, s'il a plu à Dieu de nous la ravir, sourit encore à nos succès et prie pour nous aux jours sombres de notre existence.

La femme, c'est l'épouse aimée, celle que notre coeur a choisie entre toutes pour être notre compagne ici-bas, qui a accepté de partager notre bonne comme notre mauvaise fortune, qui sourit à nos joies et qui mêle ses pleurs à nos larmes, nous console dans l'adversité et dans le malheur.

La femme! c'est la soeur de charité, l'ange du foyer dont le charmant babil et la douce présence égayent notre demeure et en chassent les ennuis.

La femme! c'est l'enfant, blonde ou brune qui a pris notre coeur, dont le sourire dissipe nos soupçons jaloux, dont le regard fait rêver notre âme et dont le baiser tendre et pur nous enivre d'amour.

La femme est un être mystérieux et divin, vrai chef-d'oeuvre de la nature complètement de l'homme ange, descendu du ciel pour le consoler et le protéger.

L'homme vit par la femme et la femme par le coeur de l'homme ce sont deux êtres, deux intelligences, deux coeurs n'en formant plus qu'un seul.

Une femme belle, aimante et fidèle, c'est le trésor le plus précieux que l'homme puisse posséder c'est en un mot le paradis sur la terre.

Marguerite de Cortonne.

Son secret

A ma vieille amie, seule en sa grande demeure avec la bonne bourrue qui ne marchande pas plus les rebuffades que son dévouement je dis, l'autre jour, au cours de la visite hebdomadaire:

L'ennui doit surement, jusqu'à votre sérénité, allonger les griffes de sa malignité: N'êtes-vous quelquefois en butte avec ses taquineries méchantes?

Comment échapper à l'empire puissant qu'exerce un peu partout ce visiteur exécré autant qu'exécrable?

Le spleen des anglais eut-il donc chez vous un "Waterloo", Dites-nous votre secret.

Les yeux de ma bonne amie si beaux, si doux, si divinement bleus — se sont emplis d'une vague de mystère qui en souleva en notre âme anxieuse de savoir, qu'allait-elle déclarer, de si intime qu'une légère buée rose envahissait ses joues pâles!...

La bouche seule sourit à l'aise. Et c'était tout un rébus cette figure en trois sections: les yeux divins! le teint confus! la bouche prête au rire.

Elle dit enfin!... mais pendant que ma curiosité osa des interrogations sa main a cherché... parmi des feuillets épars sur un angle de la table près de laquelle s'écoule la plus forte partie de ses journées d'invalide.

Sur cette table sont groupés, comme dans une demeure accueillante, une nombreuse société, les oeuvres les plus belles des auteurs, des génies: il est aussi des découpures où Sully Prud'homme en son "Pardon" dira:

—Mes amis vous diront que j'ai chanté pour elles,

Ma mère vous dira que j'ai pleuré pour vous!

Lamartine lancera ses stances à l'Océan:

A mon esprit Dieu par toi se révèle

Et, à tes pieds, je tombe à genoux!

Coppée! Verlaine! Chateaubriand! Hugo; Mistral; Shakespeare; Bernardin de St-Pierre... et... Veuillot: Odeurs de Paris; Parfums de Rome; Rome et Lorette.....

Elle les flatte! les caresse— ses auteurs, ma bonne amie, et sa voix se fait tendre pour dire à chacun le bon.

Mais l'on sent malgré tout cet attachement à ses préférés, leur grande part en ses joies, que le sourire de ses lèvres blanches conserve encore une note énigmatique: il y a un secret que la discrétion n'a encore levée: la lecture est un passe-temps aussi agréable qu'indispensable, un besoin impérieux, ce semble, aux heures de déception, mais cependant à combler certaines minutes d'angoisse il est autre remède comme médecine pour les moments de **"surennui"** disons-nous.

Or pendant notre insistance, la main qui avait fourragé parmi les pièces de littérature avait atteint l'objet de ses recherches: les yeux s'emplissent d'une ombre de gaîté, le rouge des joues atteint le front, la bouche souffle, pendant que se produit un cliquetis de médailles et de perles enfilées d'argent:

—Pour les très grandes vagues j'ai mon chapelet...

Et cette fois— il n'est plus de sourire énigmatique sur les lèvres; c'est presque de l'extase par toute la figure ranimée!...

Son chapelet... pour les plus grandes vagues d'ennui!

Son chapelet pour animer la solitude qui semble écrasante à notre amour du monde, de la société et de ses bruits, du théâtre, de ses chants; les éclairs des vitesses toujours accélérées des véhicules encombrant les rues, les boulevards; tout ce qui fait a vie intense et— courte.

Son chapelet! voilà ce qui fait la sérénité d'âme de ma vieille amie! Son chapelet qui la met en contact avec tous ceux qu'elle pleurerait, n'était, cette chaîne d'amour rattachant les deux mondes en une communion consolante.

Elle est heureuse, ma vieille amie, et sait rendre tel, ceux qui pénètrent en cet intérieur paisible qui semble, un spécimen du passé oublié en son coin d'ombre, par cette civilisation à outrance qui a nom: le Progrès.

Berthe LAY.

La femme au foyer

Une activité reposante

"Cette femme, dont chaque minute était utilement employée donnait l'impression apaisante du loisir".

Cet éloge, adressé à une grande dame italienne, par un de nos philosophes contemporains, n'est-il pas le plus flatteur de tous ceux qu'une maîtresse de maison puisse souhaiter?

Il existe, certes, beaucoup de ménagères actives, laborieuses, préoccupées par les soins de leur intérieur, soucieuses de l'équilibre du budget; mais il y en a très peu qui sachent accomplir leur tâche avec le calme nécessaire pour la tranquillité des leurs.

Elles sont affairées, inquiètes; elles communiquent cette agitation à ceux qui les entourent, sans souci du repos dont ils ont besoin.

Dès le matin, la ménagère se hâte, bousculant, pressant, gourmandant ceux dont elle s'occupe; elle est fébrile, nerveuse, hantée par la pensée de ses travaux; son visage est contracté, un pli barre son front, qu'elle fasse le ménage, débatte les prix avec les fournisseurs, ou prépare le déjeuner.

A table, elle parle de ses soucis domestiques, elle trahit sa mauvaise humeur par des phrases brèves, des silences orageux; elle entretient son mari des meubles qui "se mangent aux vers" du "terme qui approche". Elle n'accorde pas aux siens cette heure de causerie et de douce intimité; elle s'agite, va ranger quelque armoire, secouer des vêtements, fait grand bruit de sa besogne, de ses inquiétudes.

Elle est fatiguée et fatigante; elle met dans l'âme de chacun une inquiétude vague; sa propreté, son ordre, son économie, sa prévoyance, son activité deviennent des vertus austères et gênantes dont on profite sans plaisir.

Que manque-t-il donc à cette ménagère? Une qualité, sans laquelle toutes les autres sont tristes et sombres: c'est la douce sérénité qui lui donnerait du sang-froid.

Si elle était plus maîtresse d'elle-même; si au lieu de se laisser écraser considérait de haut; si elle pouvait embrasser, d'une vue d'ensemble, sa part de tâche, elle la dominait et la besogne, au lieu de se noyer dans les détails et de se heurter aux difficultés infimes, son attitude changerait totalement.

Loin de se perdre dans une agitation vaine, de compliquer ses travaux, de multiplier ses occupations, elle les coordonnerait avec calme, elle supprimerait les mouvements inutiles et contradictoires et arriverait à se débarrasser de cette servitude extérieure dont le tourbillon trouble un foyer, sans bénéfice pour le travail.

Elle doit garder pour elle seule ses préoccupations, échafauder elle-même toutes les combinaisons utiles à l'entretien du ménage, sans se révéler; elle doit dominer la situation, de manière à en assurer, seule, la responsabilité et conserver cette superbe maîtrise de soi qui la rendra vraiment apaisante pour les autres.

A part quelques rares exceptions, le travail utile accompli à la fin d'une journée par une maîtresse de maison n'est pas suffisant pour remplir douze heures d'une agitation tumultueuse; s'il en est autrement, c'est qu'il y a dans sa vie un défaut d'organisation, et dans son caractère, une faiblesse auxquels il est urgent de remédier pour son repos et pour le bonheur des siens.

QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser "QUESTIONNAIRE" LE BIEN PUBLIC, 50, Bonaventure, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.—Je désirerais savoir la recette du pâté de Noël.
Je reçois ce jour-là.

R.—Pâté de Noël: Détail:
4 tasses de farine
6 cuillerée à table de beurre,
6 cuillerées à table saindoux,
1 cuillerée à thé de sel,
4 cuillerées à thé poudre à pâte,
½ tasse d'eau glacée,
½ tasse de crème ou de lait.

Tamiser la farine dans un bol avec la poudre à pâte et le sel, ajouter le beurre et le saindoux, l'incorporer à la farine à l'aide de deux couteaux, mouiller avec l'eau et la crème; travailler vivement cette pâte sur la planche farinée; la laisser reposer 20 à 30 minutes avant de s'en servir.

Viande pour le Pâté

1 lbs veau,
2 lbs porc frais,
1 poule,
1 patte de porc,
1 jarret veau,
1 carotte,
1 oignon piqué de 2 clous de girofle,
2 branches de céleri,
1 petit poireau,
1 feuille laurier,
2 tranches de pain
1 tasse d'huitres,
2 ou 3 cornichons,
10 à 12 olives sans noyaux, grains de poivre.

Passer la viande de veau et de porc à la machine à hâcher, la faire revenir avec 2 cuillerées à table de graisse; 2 cuillerées à table de beurre, le poireau et 1 branche de céleri hâchés finement, couvrir d'eau ou de bouillon et laisser cuir lentement 2 heures. Mettre refroidir cette viande avant de l'employer; lui ajouter les huitres et le pain émietté afin que le jus ne coule pas. D'autre part, mettre les os et les parures des viandes, le pied de porc, le jarret de veau dans une marmite avec 1 pinte d'eau froide par lb de viande; lorsque le liquide aura bouilli, lui joindre la poule et les légumes du pot-au-feu, laisser cuire doucement pendant quatre heures. Passer, dégraisser clarifier le bouillon, le faire prendre en gelée au frais. Désosser la volaille, ranger les filets de viande sur une assiette. Préparer les filets de cornichons et les olives. Etendre la pâte, foncer un moule à pâté, mettre une couche de viande hâchée, disposer sur le dessus une rangée de filets de poulet, intercaler les filets de cornichons et les olives, mettre une autre couche de farce, et ainsi de suite jusqu'à ce que le moule soit rempli. Couvrir d'une couche de pâte, décorer avec feuilles et roses, en pâté, faire une cheminée au milieu du pâté, le badigeonner avec un jaune d'oeuf étendu d'eau. Cuire à four chaud 1½ heure. Servir froid. Démouler le pâté, dans un plat le décorer tout autour avec la gelée de viande coupée en gros morceaux et quelques branches de persil.

o-o-o

Q.—Je suis une jeune fille orpheline et j'ai été élevée par deux tantes qui m'aiment bien et ne savent que faire pour me faire plaisir à l'occasion des fêtes. Je voudrais, maintenant que je suis sortie de pension et que je travaille leur acheter quelque souvenir. Elles sont un peu rivales à cause de moi, et cherchent toujours à se faire aimer plus que l'autre, de sorte que je suis embarrassée. Je désirerais leur faire un cadeau, mais je crains que les deux ne soient pas satisfaites? Que pensez-vous que je pourrais leur donner qui ferait pour les deux?—Jeune orpheline.

R.—Vous pourriez consulter leurs goûts et leur acheter un objet pour les deux que vous pourriez leur offrir avec cette mention: A mes deux bien chères tantes, etc.

Un objet utile aux deux dans la maison, ou un petit meuble, enfin, vous trouverez bien dans les magasins, à cette époque, ce qui vous tirera d'embarras, et ne créera pas de rivalité.

o-o-o

Q.—A quel âge une jeune fille doit-elle recevoir un jeune homme. *Petite femme*

R.—"Doit", est un peu fort. Vous pourriez dire, "peut".—Une jeune fille peut recevoir ordinairement vers l'âge de 18 ans. Mais il en est un grand nombre qui ne sont pas même à cet âge assez raisonnable pour recevoir un jeune homme, il faut alors attendre qu'elles aient vieilli un peu.

o-o-o

Q.—Je désirerais remercier par un témoignage tangible un bienfaiteur qui s'est montré très bon pour mes petits enfants, depuis la mort de mon mari. C'est un homme de soixante-huit ans, que pourrais-je lui offrir au jour de l'An il est très riche et ne manque de rien.

R.—Vous pourriez, si vous avez des jeunes filles assez grandes, lui faire préparer des pantoufles de maison, et les lui faire offrir par vos enfants, ou quelque autre objet dont il pourra se servir, l'attention le touchera sans doute. Il ne s'attend assurément pas à des présents de grandes valeurs de ses protégés. Le moindre souvenir alors le touchera.

o-o-o

Q.—Pourriez-vous me dire en quelle année fut terminé le pont de Québec?

R.—En 1910.

RECETTES

Fabrication économique du Chocolat

Voici quelques bonnes recettes pour la fabrication du chocolat

On prend parties égales de cacao et de sucre blanc. Le cacao est quelque peu chauffé, puis finement pulvérisé; on y ajoute le sucre bien pulvérisé, quelques grammes de cannelle en poudre, quelques grammes de clous de girofle en poudre. On mélange intimement et on en fait une pâte bien homogène qu'on coule dans des formes.

Le chocolat, dit chocolat de santé, est fabriqué de moitié cacao, et sucre sans addition d'autres [illegible]

Pour faire le chocolat à la vanille on y ajoute un peu de cette substance en poudre.

Lait aigre

Pour empêcher le lait de devenir aigre, mettre quelques feuilles de raifort sauvage dedans, il reste doux plusieurs jours malgré les chaleurs.

Pour brosser les vêtements

Prendre une éponge de grain moyen bien lavée, humide, dont l'eau a été en partie chassée par compression dans une serviette, et promenez-la doucement dans le sens du fil ou des poils, sur les vêtements, le velours, la soie, le chapeau; elle s'empare de la poussière dont vous la débarrassez ensuite en la plongeant dans l'eau.

Limonade vineuse

Boisson qui se prescrit dans les hôpitaux, étant très agréable: recommandée pour fiévreux en particulier. Elle se fait avec 60 grammes de sirop citrique, 2 grammes d'alcolat de zeste de citron, et 300 grammes de vin rouge de Bordeaux, pour 700 centimètres cubes d'eau.

Emploi des cosses de pois

Sécher celles-ci au four jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches et brunes, et les mettre en sac. Elles servent à donner de la couleur et une saveur très agréable au bouillon du pot-au-feu.

Contre les moustiques

Les moustiques sont des amis de l'eau. Si vous avez un bassin, des tonneaux ou un étang, vous êtes sûr d'avoir des moustiques. Pour les tuer versez un peu de pétrole à la surface de l'eau; il forme une couche qui empêche leurs larves de venir respirer, et elles périssent toutes. Mais les poissons mourront aussi.

Conservation des pommes de terre

Pour conserver les pommes de terre sans qu'elles germent car la germination les rend impropres à la consommation, M. Scribeaux, de l'Institut agronomique, les plonge pendant dix heures dans un bain composé d'un [illegible] parties d'eau et acide sulfurique de commerce, une partie.

Ce bain tue les bourgeons et on reconnaît que ceux-ci sont morts à des taches d'un blanc laiteux qui se forment sur la peau des pommes de terre qu'ensuite on fait sécher pour les garder en lieu sec.

Eau-de-vie de miel

Mélanger 6 kilos de miel avec 22 litres d'eau; laissez fermenter, puis distiller comme pour le vin on a 4 litres d'eau-de-vie fort bonne et pure.

Biscuits crème d'or

Battre des blancs d'oeufs en neige ferme; y incorporer moitié marmelade d'abricots, moitié confiture d'oranges. Choisir de gros biscuits à la cuillère; creuser doucement l'intérieur—côté plat—à l'aide d'une petite cuillère. Remplir avec le mélange qui doit être d'une belle couleur jaune; mettre deux biscuits l'un contre l'autre et coller les bords avec un caramel blond. Ranger ensuite dans le compotier en les contrariant.

Potage Jeannette

Faire cuire un pot des haricots blancs d'autre part du potiron. Récuire les deux en purée; les mêler, ajouter quelques oignons fondus dans du beurre et également réduits en purée; mouiller avec du bouillon de légumes. Verser dans la soupière, sur de petites tartines de pain bis largement beurrées

Radio Brunswick

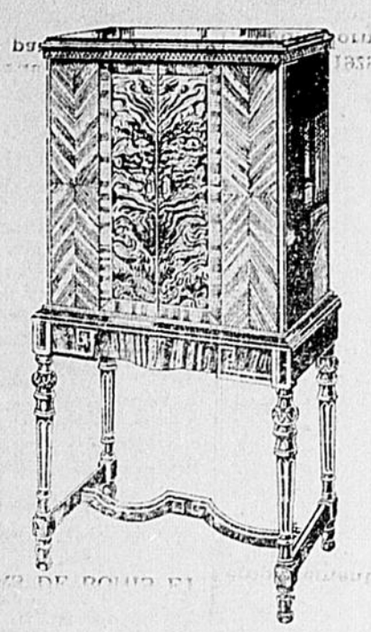

Brunswick, le sanctuaire de la musique depuis des générations, vous les présente radios à lampes bi-grille et la combinaison du radio et du Panatrope.

Le Modèle "21"

illustré ici est du type highboy d'une grande popularité.

Prix, complet

$276.25

Paiements faciles

Modèle "14" Lowboy $239.75
Modèle "31" Radio et Panatrope combinés $386.25

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GREGOIRE, Gérant

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone: 527-j

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.
Cour Supérieure,
District des Trois-Rivières,
Trois-Rivières, à savoir
No 501 (1929).
NAPOLEON DECHESNE,
demandeur,
vs
MICHEL NASSIF,
défendeur

Comme appartenant au dit défendeur, savoir:

Tout le terrain situé en la cité des Trois-Rivières, composé:

1. Tout le lot numéro dix du plan de la subdivision officielle du lot numéro onze cent soixante quatre (No 1164-10) fait par John Bourgeois, arpenteur, contenant quarante pieds de largeur, par cent vingt-neuf pieds de profondeur, borné en front par la rue Sainte-Julie, en profondeur par le lot numéro douze (12) de la dite subdivision officielle, au sud-est par le numéro neuf-A (No 9a) de la dite subdivision et de l'autre côté au nord-ouest par le lot numéro (11) onze, et aussi cette partie du terrain ou emplacement situé au sud-est des rues Sainte-Julie et Saint-Maurice, en la cité de Trois-Rivières, étant partie du lot numéro onze de la subdivision officielle, du lot numéro onze cent soixante-quatre (1164 p. 11) d'après un plan préparé par John Bourgeois, arpenteur, laquelle partie de terrain contient quarante-trois pieds de largeur par vingt-deux pieds de profondeur, plus ou moins, et à mesure anglaise, et prise du côté nord-est du dit lot en partant à l'extrémité de sa profondeur, c'est-à-dire de Zéphirin Bernaquez et allant vers l'ouest jusqu'à une distance de vingt-deux pieds, bornée du côté nord-ouest par le résidu du lot 1164-11, en profondeur par Z. Bernaquez et du côté sud-est par l'emplacement ci-dessus en premier lieu décrit No 1164-10—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus au bureau du shérif du district de Trois-Rivières, dans le palais de justice en la cité de Trois-Rivières, le TRENTE-UNIEME jour de DECEMBRE prochain, 1929, à DIX heures du matin.

Le Shérif,
Phi.-L. Lassonde,
Bureau du Shérif,
Trois-Rivières,
27 novembre 1929.

Canada,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières,

COUR SUPERIEURE

No 177 (1929)
Louis Normand
Demandeur-saisi Vs
Arthur Bettez,
Défendeur-saisissant

AVIS PUBLIC

Prenez avis que le vingt-et-unième jour de décembre 1929, à 10 heures de l'avant midi, je procéderai à la vente des meubles et effets saisis en cette affaire, tel qu'il appert dans le présent Procès Verbal de saisie, à l'écurie du dit demandeur-saisi Louis Normand, à l'arrière de la maison portant le No 92, rue Notre-Dame en la cité des Trois-Rivières.

Daté aux Trois-Rivières, ce onzième jour de décembre 1929.

Rodolphe Provencher, H.C.S.
District des Trois-Rivières.

LA-POINTE-DU-LAC

le 17 décembre

Et pourquoi? C'est parce que ce soir là, il y aura dans la salle du Couvent une amusante et joyeuse "Veillée de chez nous"

Elle est organisée par MM. les Membres de la Ligue du Sacré-Coeur qui y vont de leur temps et de leur argent, pour assurer le succès de cette veillée d'avant Noël Si on en juge par le travail déjà fait et par l'entrain qui y règne partout on peut espérer et même dire que le résultat sera des meilleurs. On semble bien comprendre que tout en faisant une oeuvre charitable on trouvera là, dans cette veillée familiale, de quoi s'amuser et avoir du plaisir.

Durant cette veillée il y aura parties de cartes, chansons comiques exécutées par des chantres qui vous sont connus et le tout se terminera par le traditionnel réveillon; qu'on en prenne note. qu'on se le dise et qu'on y vienne nombreux.

S'il y a des personnes des Trois-Rivières ou d'ailleurs qui désirent venir se joindre à nous, nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Ne l'oubliez pas, c'est mardi le 17 à 8 heures.

STE-THECLE

—M. et Mme E. Germain sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Jean, Roch. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Audy, oncle et tante de l'enfant. Honorable Mme Napoléon Gervais, grand'tante de l'enfant.

—Mlle Anne-Marie Bédard est allée passer quelques jours à St-Tite dernièrement.

—Mlle G. Plamondon, en visite chez des parents aux Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Cité de Grand'Mère s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa session prochaine, pour obtenir un amendement à sa charte, la loi 1 Geo. V, (1ère session), chapitre 54, et aux différentes lois amendant cette charte, de façon: 1.—à mieux définir le territoire constituant la municipalité régie par la dite Cité et à inclure d'une manière plus explicite dans le dit territoire la partie du lit de la rivière St-Maurice qui traverse tel territoire; 2.—à ratifier le règlement No 274 de la Cité de Grand'Mère, adopté aux fins d'autoriser la dite Cité à emprunter la somme de $68,000.00.

Québec, 12 décembre 1929.
Les Procureurs des Requérants,
Désilets & Asselin.
12-19-26-2

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de:
Ovila Déry,
104, Champlain,
Shawinigan Falls, Qué.
Cédant-autorisé.

Avis est par les présentes donné que Ovila Déry, de la cité de Shawinigan Falls, a, le 7ème jour de décembre 1929, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélard Provencher, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélard Provencher, le séquestre officiel, le 20ème jour de décembre 1929, à quatre heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 11ème jour de décembre 1929.

HENRI BISSON,
Gardien,
Bureau: 142, rue Notre-Dame,
Trois-Rivières, Qué.

J.L. Fortin Limitée

QUE DONNEREZ-VOUS A NOEL

Problème toujours épineux et ardu à solutionner. Il n'y a que deux voies d'en sortir: 1o -- donnez quelque chose d'utile, 2o -- Venez chez Fortin. Tous nos rayons foisonnent de suggestions de cadeaux à la portée de toutes les bourses.

Suggestions Nombreuses et de Bon Goût.

Magnifiques Gants pour Cadeaux

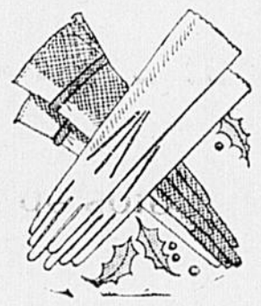

Gants de chevreau aux lignes effilées amincissant la main de celle qui les gante. Un cadeau toujours agréable. Nouveaux revers de fantaisie, dernier cri en fait de ton de nuance. Toutes les pointures. Prix variant

2.00 à 4.50

Aussi beaux petits gantelets de chamoisette, leur simplicité est d'un chic épatant pour le prix. Toutes les nuances. La paire **1.00**

Gants pour Messieurs

Gants de deerskin, suède, chevreau, buck skin, pig skin. Doublures confortables. Un cadeau qui plaira certainement à papa, ou tout autre personne du sexe masculin. Prix variant de .....

2.95 à 5.90

PYJAMAS

Pyjamas en soie Luvisca, Forlisca. Garantis lavables. Coloris de haute fantaisie, aux nuances vives ou sombres, aussi blanc. Taille de A à D. Prix jusqu'à .....

7.50

Une femme n'a jamais trop de bas.--Alors...

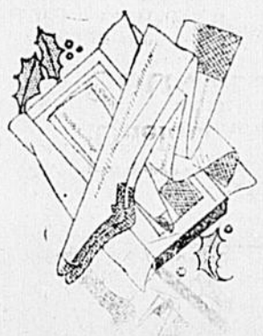

Bas de soie, légers, volatiles, luxueux bas de chiffon, sont autant d'articles que vous pouvez donner sans crainte. Vous êtes dans la bonne voie en les présentant. Nuances appropriées pour chaque toilette.

1.50 à 2.00

Les meilleures marques de bas: Mercury, l'Orient, Kayser, Corticelli, Holeproof, Monarch,

Coutelleries Community Plate

Magnifiques coutelleries Community Plate, style Adam, 26 morceaux. Couteaux "stainless". Le cadeau pour le cabinet d'argenterie. .....

35.00

Coutelleries Tudor Plate et Mary Stuart

Des coutelleries d'une haute qualité pour le prix. 26 morceaux. Présentées dans un cabaret ou un cabinet.

20.00

Quelque chose pour la maison
Couvertes de Laine

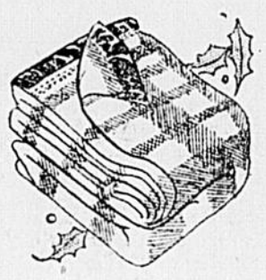

Magnifiques couvertes de laine, quadrillées de fantaisie. Assortiment de nuances. Quelque chose qu'il fait plaisir de recevoir pour le home. 60" x 80". La paire .....

11.75

CONFORTABLES

Que dire de nos riches confortables, dignes du palais d'un Crésus. Tout en duvet. 60" x 72". Coloris de fantaisie .....

10.00 à 36.00

Nappes en toile blanche

Un nombre assez considérable de magnifiques nappes de toile blanche. Un cadeau utile à plus d'un foyer. Quelque chose de pratique. Prix de .....

3.95 à 5.75

Taies d'oreillers brodées

Elles sont si jolies qu'elles plairont à n'importe qui. Magnifiques dessins de broderie. Dimension 21"x23". Présentées dans une jolie boite. La paire .....

1.60

Couvrepieds de soie

Un autre item qu'il vous faudra mettre sur votre liste de cadeaux. Nuances: rose, bleu, blanc et jaune. Dimension 80" x 100". Prix variant de .....

4.95 à 7.45

Serviettes de Toile

Délicates serviettes de toile finies au hemstitch. Grandeur: 20" x 20". La douzaine .....

6.25

Petites tables avec chaises

Rien de plus plaisant pour la dinette. Achetez-en à vos fillettes. Belle table solide, 2 petites chaises. Le tout pour **2.50**

Poupées parlantes

Que de rêves de contentés et réalisés en donnant aux fillettes une de ces poupées parlantes. Bien habillées. Prix de .....

1.10 à 9.50

Berceaux avec ciel

Beaux berceaux de fer avec ciels de lit. Fini émaillé blanc. Chacun

1.95

Cadeau utile --- Lingerie
Robes de Nuit

Robes de nuit en tricolette avec appliqués brodés de soie. Blanc, rose, pêche, nil jaune. Beau cadeau peu dispendieux. Chacune .....

2.49

Robes de Nuit

De superbes robes de nuit pour le prix. Tricolette pesante. Styles et garnitures du dernier raffinement. Rose, pêche, jaune, bleu, Nil. Chacune

2.79

Skis pour Enfants

Vous ne pouvez pas hésiter, ils plairont à n'importe quel enfant. Si agréables à recevoir à Noël, alors que la neige est là si invitante.

4	pds	1.95
4½	"	2.25
5	"	3.25

Aéroplanes de tous genres

Nous sommes au siècle de l'aviation. Les petits même sont intéresse à ce genre de locomotion. Laissez les se familiariser avec ces oiseaux mécaniques...

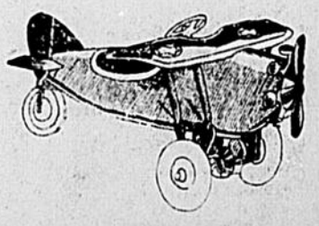

.85 à 2.25